



Illustration 7 : Extrait galerie d'images commentées. Une ferme photovoltaïque transforme le paysage rural andalou dans la région de Grenade (Espagne). L'économie de cette plaine agricole, autrefois basée sur la monoculture de l'olivier, est en mutation. Crédits : J. Champres

3 ● RÉCIT D'UNE PRÉFIGURATION DES SUJETS EN DÉBAT

ET DES MÉTHODES POUR AGIR

Cette partie présente d'une manière détaillée l'ensemble des productions et des réflexions menées lors de l'année de préfiguration. Ce document est ainsi un témoignage présenté sous la forme d'un **récit chronologique** de nos travaux et de nos débats lors des différentes rencontres organisées courant 2015 :

- 4 rencontres de l'équipe projet
- 3 journées d'études sur le terrain avec des acteurs (scientifiques et professionnels) locaux.

Les pages qui suivent reprennent ce déroulé chronologique avec un récit exhaustif de chaque rencontre. Dans une logique exploratoire, chaque rencontre a permis de travailler des sujets et des méthodes sur les transitions. Le tableau ci-dessous permet au lecteur d'accéder plus facilement aux informations recherchées.



ÉQUIPE PROJET # 1

du 21 janvier 2015

ÉQUIPE PROJET # 1 :

« FAIRE CONNAISSANCE, IDENTIFIER DES PRÉOCCUPATIONS FONDATRICES »

« Sur le thème Paysages, Territoires, Transitions, un dispositif d'animation du débat scientifique et politique, du type laboratoire d'idées sera mis en place sur le modèle des organisations apprenantes (...) Des ateliers regrouperont acteurs institutionnels, gestionnaires des territoires, praticiens, chercheurs, scientifiques, citoyens, associatifs, pour faire émerger les controverses et nourrir la pensée avec l'apport et la confrontation de savoirs diversifiés pour venir en appui des politiques du ministère. Ces débats prendront largement appui sur les territoires et sur l'expérience de leurs acteurs.

Ce dispositif, reposant sur une organisation transversale, pluridisciplinaire et partenariale, sera doté d'un comité de pilotage, chargé de fixer les orientations de ce débat, de définir, une fois les travaux lancés, les sujets prioritaires à investir dans les ateliers et la valorisation de leurs résultats. »

Magali Pinon-Leconte MEDDE/CGDD/DRI/SR Transition territoriale, territoires en transitions : penser la complexité pour la durabilité des territoires.

RÉCIT DES DEBATS

La galerie des images, pour faire connaissance : quatre grandes familles de préoccupations

C'est par l'échange de photographies que les membres de l'équipe projet ont fait connaissance et sont entrés dans le réseau collaboratif et apprenant de la démarche *Paysages, Territoires, Transitions*. En effet, pour préparer la première rencontre, associant chercheurs et praticiens, chacun avait été invité à choisir des photographies de paysages sur le thème « Les paysages et les territoires au cœur des transitions », illustrant le mieux possible les notions de transitions sur les territoires et à venir les présenter. Ces images ont ensuite été mises en ligne dans la galerie de la plate-forme collaborative. 53 photographies et photos-montages ont structuré les échanges, donnant à chacun l'occasion de se présenter et de présenter ses travaux ou préoccupations.

Sans distinction de rôle, sans barrière conceptuelle ou de langage, l'image a facilité les échanges et permis d'identifier quatre grandes familles de préoccupations sur le thème *Paysages, Territoires, Transitions*.

Une partie des membres de la communauté naissante a présenté **des paysages urbains et leurs transformations dans les transitions en cours** :

- le paysage de la superposition et du mix énergétique, quand les paysages illustrent la rénovation urbaine...
- Les paysages de la reconversion urbaine quand on intègre dans la production de la ville, le recyclage et la récupération des matériaux, les paysages de l'énergie grise, qui par nature ne se voit pas...
- La question des résistances aux mutations urbaines : les lieux et édifices singuliers, jalons et traces dans le paysage de l'opposition à la transformation ou à la planification urbaines...
- Les signes de l'intervention des habitants et des usagers sur l'espace et les paysages avec des interrogations ouvertes sur : qui fait le paysage ? Qui gouverne le paysage ? Quelle place laissée ou prise par les usagers ? Quelles appropriations de l'espace et des paysages par les différents acteurs ?...
- Les paysages de la consommation et de la transition économique dans les agglomérations...

Une seconde famille a choisi d'interroger **les conditions d'évolution et les états intermédiaires de la transition** plus ou moins rapides, stables ou maîtrisés des paysages :

- les paysages de l'abandon, de la réutilisation, du recyclage, les paysages des friches, des territoires en crise... qui questionnent la notion de patrimoine, les temporalités, les liens entre un passé et un devenir qui n'est pas toujours lisible, qui interrogent la résilience des paysages.
- Les questions de la déprise agricole et d'évolution des paysages ruraux, de paysage culturel évolutif¹¹ en lien avec les transitions, de confusion entre l'image et la valeur de la relation de l'homme à son territoire.

Le rôle du paysage dans la perception et la structuration de nouveaux territoires en cours de constitution (grande région, métropole, fusion de communes et intercommunalité...) est souligné. Les paysages peuvent aider à concevoir un projet culturel en renforçant l'identité des lieux et le sentiment d'appartenance à des territoires en cours de construction.

Une troisième série de photographies et de commentaires porte sur **les interfaces, les franges ou les lisières. Les transitions semblent développer de nouvelles formes d'hybridation ou de métissage** qui peuvent conduire à des confusions, à un brouillage mais aussi constituer de nouveaux repères dans les paysages.

11 Pour l'Unesco, on distingue trois types de paysages culturels :

- le paysage culturel créé intentionnellement comme le jardin historique ;
- les paysages culturels évolutifs, reliques (fossiles) ou vivants ;
- les paysages associatifs.

– les paysages des zones de conflits entre agriculture et activités ou habitats de loisirs, les interfaces entre agriculture et urbanisation sont particulièrement concernés et posent les questions des valeurs foncières dans l'évolution du paysage, la place du paysage ordinaire ou du quotidien versus paysages remarquables. La végétalisation des paysages urbains, la renaturation, les aménagements biomimétiques seraient des signes lisibles du métissage qui s'inventent et s'installent dans les territoires.

Enfin une dernière série de questionnements souligne l'importance de l'utilisation de la nature comme instrument de production du paysage. **Les transitions actuelles qui modifient notre rapport à la nature et la biodiversité et qui valorisent les énergies renouvelables**, plus visibles que les énergies fossiles, modifient notre rapport au paysage et introduisent un paysage naturel plus technicisé et plus instrumentalisé.

– Les questions de l'empreinte sur le grand paysage du nouveau mix énergétique (éoliennes, capteurs photovoltaïques, micro-barrages...) sont incontestables. La déconcentration de la politique énergétique conduit à des interventions localisées et donc fragmentées qui impactent globalement les paysages et interrogent les politiques locales de planification territoriale. La question de la place des paysages et des transitions dans les réflexions sur les outils de planification portés par le ministère est un sujet important au moment où une nouvelle donne territoriale se profile.

Il ne s'agit pas seulement de penser à demain, mais de réfléchir à la manière de construire un nouveau paysage à partir de l'existant. Le cloisonnement des acteurs, des territoires, des politiques et des actions a des conséquences très fortes sur les paysages et leur évolution. Quel accompagnement prévoir dans cette transition ? Le paysage permet de souligner que le territoire résulte de deux déterminants : l'usage que l'on en fait et la représentation que l'on en a. Ils fondent les politiques territoriales.

Une carte « martyre » pour approcher les territoires

La préfiguration doit notamment aboutir à une liste de territoires d'expérimentation et de projets porteurs. Des synergies entre praticiens et chercheurs y sont recherchées en associant l'ensemble des parties prenantes (citoyens, tissu associatif, milieu universitaire, élus, etc.).

Pour lancer les débats une carte « martyre » a été présentée. Elle a suscité de nombreux échanges sur les types de territoire à retenir et sur les scénarios d'organisation des ateliers de recherche-action.

Pour l'équipe projet, il faut tenter d'associer des territoires contrastés en termes de paysage et d'usage territorial : urbain, agricole, des territoires marqués par la présence de l'eau (littoral et vallée), des territoires de montagne... En recherchant la diversité et la singularité, on pourrait retenir la liste suivante :

- o Un territoire industriel (mutation, patrimoine)
- o Un territoire urbain (métropolisation, étalement urbain)
- o Un territoire de montagne (déprise)
- o Un territoire méditerranéen (changement climatique)
- o Un territoire littoral (modification du trait de cote)
- o Un territoire agricole (pression foncière, modèle économique...)
- o ...

Pour permettre un dialogue entre les territoires candidats et favoriser une organisation apprenante pour tous les acteurs, trois scénarios ont été envisagés pour organiser la recherche-action.

Géographique

Le premier suggère de conduire des ateliers à l'échelle de grands axes territoriaux de développement pour réfléchir au type de paysages en création. Ce pourrait être le cas par exemple pour l'axe ligérien, entre le Val de Loire et l'estuaire de la Loire, pour l'axe Bordeaux-Périgueux ou pour l'axe Montpellier-Marseille.

Thématique

Le deuxième scénario évoqué propose d'étudier parallèlement une même problématique sur différents territoires, par exemple l'étalement urbain, thème transversal aux questions de paysages et de transitions. En chahutant la séparation classique entre ville et campagne, il interroge également la valeur du foncier, des patrimoines, nos représentations sur le mitage, la périurbanisation, les franges urbaines et agricoles, etc.

Paysager

Dans le troisième scénario, le paysage est central. Il est appréhendé suivant les trois formes de transition (écologique, énergétique et économique), et en y intégrant plus globalement l'ensemble des changements de société.

Des critères ont également été définis. Il s'agirait de trouver des territoires :

- significatifs pour illustrer la problématique *Paysages, Territoires, Transitions* ;
- démonstrateurs des questions de transition ;
- déjà investis par la communauté scientifique et où des synergies entre praticiens et chercheurs existent ou sont recherchées en association avec l'ensemble des parties prenantes (citoyens, associations, milieu universitaire, élus, etc.) ;
- dont les acteurs visent l'intégration des transitions, notamment sous l'angle des paysages, au-delà des seules politiques de gestion des sites remarquables et de protection des paysages ;
- dont le paysage contribue à l'activité économique et à l'attractivité territoriale (pas seulement touristique) ;
- diversifiés (urbain/rural ; grande échelle/petite échelle ; emblématique/ordinaire ; etc.) et couvrants différentes régions.



JOURNÉE D'ÉTUDE N°1

du 6 mars 2015

Journée d'étude n°1 :

« APPROFONDIR LES TRANSITIONS,

DE QUOI PARLONS-NOUS ENSEMBLE ? »

« (...) la transition s'opère en trois phases : développement de niches (initiatives isolées), structuration de ces niches autour d'un référentiel commun, et perturbation du système en place. »

Frank W. Geels (Multilevel perspective on transitions, 2002)

MÉTHODE ET DESCRIPTION DES TRANSITIONS : RÉCIT

Rappel sur l'objectif des journées d'étude :

Elles rassemblent une trentaine de chercheurs et de professionnels (scientifiques, gestionnaires, praticiens, partenaires institutionnels, etc.) et des membres de l'équipe projet. Elles ont pour objectif de simuler des ateliers de recherche-action et, en particulier, de préciser et d'enrichir les thèmes à aborder dans les futurs ateliers de recherche-action.

Une discussion en panel, chercheur-praticien, à partir de contributions d'experts

Pour envisager quelles pourraient être les problématiques des futurs ateliers de recherche-action, une réflexion segmentée a été ouverte. En s'éloignant du visible, au cœur de la première rencontre (photographies, cartes), et de l'actualité (transition énergétique et écologique), il s'agissait de prendre un temps de recul tout en essayant de capitaliser les enseignements des programmes de recherche précédents.

Cinq thèmes avaient été préalablement identifiés par l'équipe projet :

- Habiter
- S'alimenter / Manger
- Se déplacer
- Se faire plaisir
- Travailler

Les thématiques *Paysage et transitions écologique, énergétique, agricole, vers une mobilité durable, économique, patrimoniale et culturelle* ont finalement été retenues. Même si cette forme d'échange par domaine ne correspond pas à la recherche de transversalité et d'intégration du futur programme *Paysage, Territoires, Transitions*, il s'agissait ici, à partir de regards de chercheurs :

- d'interroger les thèmes et questions du programme,
- de révéler des oublis,
- de pointer des sujets orphelins.

Cette démarche classique de décryptage des transitions par famille (agricole, écologique, économique...) a été conduite en petits ateliers. Trois questions transversales ont été au cœur de six ateliers thématiques de 1h30 :

- de quelles transitions parlons-nous ?
- qu'est-ce que la transition apporte au paysage ou produit-elle sur le paysage ?
- qu'est-ce que le paysage apporte à la transition ?

Chaque thème a été introduit par des points de vue d'experts : un chercheur et un professionnel exposant une synthèse de leurs réflexions, positions ou travaux. Puis des questions, objections, demandes de précision, réflexions des membres des sous-groupes ont enrichi la problématique, représentant la diversité chercheurs/praticiens de la démarche et des ateliers recherche-action de demain.

Paysage et transition écologique

Elisabeth Heyler, paysagiste, agence Complémenterre : L'eau et les paysages comme fédérateurs de développement territorial dans le Grand Paris (SAGE Marne Confluence et SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer)

Richard Raymond, chargé de recherche CNRS en sciences humaines et sociales. Thèmes de recherche : Gestion collective de la biodiversité. Modes de diffusion des idées concernant la biodiversité et la nature à partir du rôle des objets intermédiaires et des expériences situées. Fonctions des agricultures dans l'évolution des relations Sociétés-Nature.

Le concept de transition écologique développé par Rob Hopkins, initiateur du mouvement des villes en transition, regroupe un ensemble de réponses à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Suite aux deux présentations, le débat s'est d'abord instauré autour de la définition du paysage, avant de venir questionner les liens entre écologie, paysage et transitions.

Les besoins de définitions ont permis de distinguer :

- le paysage « sensoriel » ou « sensible » ; dans les deux cas, les cinq sens sont mobilisés ;
- Le « paysage vécu » qui introduit une dimension historique du territoire, prenant en compte l'apport des acteurs, leur perception du territoire ;
- L'écologie du paysage : la fonctionnalité écologique du territoire, la biologie, un processus évolutif indépendant de l'esprit humain. « (...) *le paysage est un niveau d'organisation des systèmes écologiques supérieurs à l'écosystème (...) Il existe indépendamment de la perception que l'on peut en avoir.* » Françoise Burel et Jacques Baudry, *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications.*
- Le paysage selon la Convention européenne du paysage (et la loi Alur) : « *paysage désigne une partie du territoire tel que perçu par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». La fonctionnalité sociale du territoire, l'altérité sociale, le cadre de vie, un processus évolutif non indépendant de l'esprit humain.
- Le paysage : étendue de pays, partie de pays que la nature présente à un observateur : aspect perceptif et culturel, situé dans la topographie et la culture commune
- Le paysage est un aspect de la réalité extérieure donnée à voir, dont on peut aussi orienter la lecture.

Les sujets en débat :

- Le « paysage réel » de l'écologie du paysage est-il opposé au « paysage abstrait », représentation sociale et subjective, du paysage-cadre de vie ? L'écologie du paysage relève d'une politique reconnue alors que ce qui touche aux représentations est plus controversé. Il s'agit de travailler les articulations entre ces deux approches, distinctes mais non contradictoires.

La question des valeurs, des imaginaires et les chaînes de croyance en arrière plan de ces deux acceptions est centrale pour travailler sur les transitions :

- Quelle hiérarchie des valeurs entre le paysage-cadre de vie et le paysage porteur d'écologie ? Comment ces paradigmes se nourrissent-ils l'un l'autre ? Les arbitrages, favorisant l'un ou l'autre, dépendront-ils des acteurs en présence ? Le paysage n'est-il légitimé que lorsqu'il est porteur de fonctionnalité ou de finalité écologique ?
- Le paysage comme « posture » dans la transition écologique est intéressant : le paysage peut-il aider à re-politiser la question de la transition ? La transition serait une étape entre un passé, ou un paysage du passé, et un futur, ou un futur du paysage, avec une valeur forte associée à l'écologie, relativement récente dans l'histoire du paysage. Est-il « normal » que ce soit l'écologie qui pense aujourd'hui le paysage dans les documents de planification ?
- Le paysage est une notion ensemblière ; il est terrain de rencontre, outil de partage des connaissances et de dialogues interdisciplinaires, croisement entre technique et sensible.

Pistes pour l'avenir :

Le paysage, construction mentale, une culture différente ?

Le paysage, vecteur pédagogique lisible des interactions écologiques, qui permet un regard plus systémique que les approches de type corridor.

Paysage et transition énergétique

Olivier Labussière, maître de conférences en géographie et aménagement à l'institut de géographie alpine - Laboratoire Pacte

Alain Nadai, directeur de recherches CNRS, économiste de l'environnement, ingénieur agronome, paysagiste

Les liens :

Les ressources considérées comme libre d'accès, comme le vent ou le soleil, ne sont pas exploitables de façon autonome. Elles sont rattachées à un faisceau de ressources (organisationnelles, foncières...) menant à une diversité d'enjeux à résoudre. Le paysage intervient dans la « mise en économie » de ces ressources. Les « communs paysagers » sont convoqués comme ressources dans le montage des projets.

Les sujets en débat :

- En France, le paysage est considéré comme un bien commun national non discutable. Dans d'autres pays, il existe des collectifs constitués qui défendent certains paysages (exemple des collectifs agricoles au Portugal).
- Les débats sur les « maisons passives » questionnent le renouveau du rapport à l'habitat plus qu'à l'habitant ; il n'existe pas encore de nouvelle représentation du locataire et du propriétaire sur cette question, d'autant plus que la politique énergétique de l'État n'est pas toujours lisible et que les blocages administratifs, techniques et financiers sont nombreux.
- La question des formes urbaines liées à l'énergie passive (ensoleillement, etc.) est posée : Comment fabriquer une règle urbaine sur ces questions dans les documents d'urbanisme ? Partir des utilisateurs serait une stratégie. La question de la matérialité de l'énergie est importante. Substituer aux règles constructives des objectifs d'ensoleillement serait intéressant mais difficile à instruire...
- Le fait que les producteurs d'énergie renouvelable ne soient pas en prise directe avec les territoires contribue à l'effacement de la dimension paysagère. De la mise en ressource à la mise en espace, comment passer de l'une à l'autre ? L'exemple de fermes solaires en Midi-Pyrénées (Figeac) est intéressant : une mutualisation de cent toits et du revenu de leur production solaire, et le projet devient territorial.
- Il faudrait avoir des projets sur des faisceaux de ressources renouvelables, pas sur une seule. Il existe des exemples de territoires qui ont mis en place une transition énergétique par le projet. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, est intéressante mais le paysage est peu présent dans les dispositifs TePOS ou TEPCV. Il y a cependant une volonté de mettre en mouvement les territoires.
- La production de récits (story telling) dans les déclenchements politiques permet de voir de façon panoptique leur histoire. C'est un moyen de ré-ouvrir les futurs pour des territoires qui ne connaissent pas forcément leur histoire.

Pistes pour l'avenir :

Comment prendre en compte les configurations des territoires et leur capacité à faciliter un mix énergétique renouvelable ?

Comment se construit l'espace et les paysages avec des énergies décentralisées ?

La place des habitants comme acteurs de la transition dans l'habitat.

Paysage et transition agricole

Catherine Darrot, enseignante, chercheuse en sociologie rurale, AgroCampus Ouest, Laboratoire Développement rural.
« Rennes Ville Vivrière » : recherche sur la possibilité pour Rennes Métropole d'être autonome au niveau alimentaire.

Jeanne Pourias, thèse sur l'agriculture urbaine en France et au Québec, soutenue à AgroParisTech. Le développement des jardins partagés et leur rôle dans la production alimentaire, jardins dont la présence est de plus en plus importante dans le paysage urbain et périurbain.

Les premières questions abordées ont été très larges et mériteraient d'être approfondies dans de futurs ateliers :

- quel rôle jouent les types de culture dans l'initiation d'une transition agricole ?
- Quels sont les leviers et les processus qui poussent l'agriculteur à passer le cap de la transition ?
- Quelle traduction spatiale et quels impacts paysagers aura la transition agricole à venir ?
- S'orientent-on réellement vers l'agro-écologie ?

Les sujets en débat :

Ces questions de transition agricole, renvoient à d'autres évolutions. D'une part, les évolutions de l'alimentation et de la santé publique liées, notamment, au développement des jardins collectifs en ville :

- le jardinage collectif aura-t-il une influence sur les comportements de consommation (alimentaire ou autre) et sur la santé publique ?
- Quels sont les risques liés au milieu urbain qui sont variables en fonction des lieux, du type de cultures et restent difficiles à évaluer ? (cf. programme *Jassur* INRA)
- Quel rôle ont ces jardins au regard de la production maraîchère intensive et industrielle ?

D'autre part, les évolutions liées aux transformations urbaines et paysagères :

Verdir la ville dense par la vocation vivrière des trames vertes et bleues, développer les ceintures maraîchères, conduisent à de nouveaux schémas territoriaux.

- Quel rôle pour les jardins collectifs comme micro-paysages urbains ? Quelle diversification et quelle insertion dans le tissu urbain dense ?
- Quels avantages tirés d'une agriculture en milieu urbain sur le plan climatique et sur la commercialisation locale potentielle ? Vers des fermes urbaines ?

Les scénarii utopiques de mise en culture de la trame verte (parcs, forêts, toits plats, jardins privés) à Rennes, conduisent à très peu de gain d'espace (couvrant moins de 10 % des besoins) au regard de leurs conséquences urbaines, sociales et paysagères dans une ville à la périurbanisation très contrainte.

La reconnaissance patrimoniale des structures paysagères : la maille bocagère de Rennes, « mère » de la ville archipel, a été préservée de la mise en culture, en se fondant sur un acquis de 30 ans de recherche.

Un consensus s'est dessiné pour proposer des territoires de recherche-action qui ne concentrent pas les débats sur l'agriculture urbaine mais s'ouvrent sur la question des espaces périurbains et ruraux. Une stratégie serait de partir des « mangeurs » pour arriver aux cultivateurs et à leurs territoires ?

Pistes pour l'avenir :

L'agriculture dans la ruralité : comment arriver à un système soutenable ? (pratiques et identité, agriculture et tourisme). L'intégration du rural et de l'agricole.

Le continuum entre les agricultures : quels échanges ? (avec le paysage comme lien)

Alimentation et modes de vie : pratiques et planification alimentaires.

Ville et agriculture : de la construction au jardin (hybridation).

Conflits entre les approches écologiques et paysagères.



Illustration 8: Illustration : Libourne, parcelle de vignes au sein d'une extension urbaine. Crédits : S. Lévêque

Paysage et transition vers une mobilité durable

Eric Alonzo, architecte, directeur du DSA d'architecte-urbaniste, école d'architecture de la ville et des territoires, spécialiste de l'histoire des infrastructures.

Frédéric Héran, maître de conférence en économie, université Lille1, CLERSÉ (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques).

Les liens :

Frédéric Héran propose sept enjeux concernant l'impact des infrastructures sur les paysages :

- l'inscription des infrastructures et des équipements de la mobilité dans les territoires physiques et vécus ;
- l'appropriation des espaces urbains, la consommation d'espaces pour circuler et stationner, la question du partage de la rue ;
- les moyens de réduire la pollution atmosphérique ;
- le paysage des entrées de ville ;
- la publicité liée au développement des transports, notamment en libre service ;
- une possible réduction de la signalisation routière ;
- la propreté des abords de grandes infrastructures.

Cette transition vers une mobilité durable concerne le passage de la ville de l'automobile à la ville pour tous (reconquête de la rue, des entrées de ville, trame verte et bleue comme support de mobilité active...).

La modernité a changé notre rapport au paysage et le transport moderne perçu comme une libération individuelle a rendu acceptable les marques et les ruptures des infrastructures routières dans les paysages. Elles sont aujourd'hui remises en cause. Le paysage n'est pas à l'origine de ces transformations qui a comme levier l'économie et la santé. Les nouvelles réponses proposées sont de deux ordres. Celles qui permettent de changer de paradigme et celles qui sont de l'ordre de la gestion des déplacements.

Il faut interroger la dimension matérielle des infrastructures, notamment dans un contexte de changements de paradigmes qui voit un déplacement des questions d'infrastructures vers celui des stratégies de mobilités.

Les sujets en débat :

- l'évolution des savoirs et savoir-faire opérationnels, la capitalisation et la diffusion des savoirs notamment en matière de dessin des infrastructures et de leur inscription territoriale ;
- les compétences à mobiliser dans la conception ou dans la transformation des infrastructures qui dépassent le seul projet technique et interrogent la portée réelle de l'interdisciplinarité, souvent convoquées, au risque, parfois, de n'être qu'une « marqueterie » de disciplines sectorielles accolées ;
- les évolutions des outils de représentation du territoire, du dessin en tant qu'outil de diagnostic, de conception et d'aide à la décision.

Le travail sur les mobilités durables incluant les paysages et les territoires peut conduire à :

- renouer avec une pensée globale moins technique et moins sectorielle (*ante* disciplinaire) ;
- raisonner avec une matrice globale qui permette de penser l'infrastructure de manière transversale.

Il faut distinguer une approche qui ferait autorité à partir de la lecture des formes du paysage, d'une approche qui rechercherait d'abord à organiser le débat par le paysage (la médiation). La notion polysémique de paysage peut être paralysante même si elle est opératoire.

Les démarches du Grenelle des mobilités à Bordeaux, de la communauté urbaine de Strasbourg, de la FNAU sont à analyser.

Les travaux des ateliers doivent aussi se saisir :

- des territoires non urbains,
- de la question de l'intermodalité et des paysages associés qui facilitent les changements de mode de transport,
- de l'aspect cinétique du déplacement.

Pistes pour l'avenir

Les transformations à venir des infrastructures, et des compétences à mobiliser, dans les changements de paradigmes.

Quels changements de paradigmes ? (rapport à la modernité de la mobilité)

Les mobilités sous les angles dynamiques de la coprésence, du vivre ensemble, de la cinétique.

L'apport du paysage comme outil opératoire.

Les rapports entre transitions, territoires et conception du paysage ou médiation du paysage.

Paysage et transition économique

François Nowakowski, maître-assistant titulaire, école nationale supérieure d'architecture de Lyon et urbaniste. L'exemple de l'Est lyonnais, avec les travaux du séminaire de recherche et de l'atelier de projet de l'ENSA Lyon sur la mutation des zones commerciales et industrielles de l'Est lyonnais.

Sandrine Lagloire, directrice de l'Entente interdépartementale (structure gestionnaire déléguée par l'État). Les espaces agricoles : processus de fermeture du paysage sur le causse de Blandas, sur le territoire Causses et Cévennes, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, en tant qu'exemple de paysage culturel vivant de l'agropastoralisme méditerranéen.

Les liens :

Les territoires urbains sont perçus comme les meilleurs supports de développement économique et d'emplois pour l'entreprise. Personne n'est politiquement contre le développement économique et la question de la qualité des formes urbaines et des paysages ne se pose pas lors de la création de zones d'activités, monofonctionnelles, qu'on ne conçoit pas pour être évolutives. L'agriculture à proximité n'est pas pensée, car l'on considère le territoire non urbanisé comme une page blanche. On assiste sur ces zones à une cosmétique paysagère, de la végétalisation, du paysagement, là où le paysage ment.

Les sujets en débat :

- comment repenser la territorialisation de l'économie ?
- Quelle place pour l'économie circulaire et pour l'économie sociale et solidaire ... ?
- Comment intégrer la mutabilité des formes urbaines dédiées à l'économie ?
- Quelle place pour la mutualisation des espaces ?
- Comment transformer les paysages existants, « l'empaysagement » ?

Dans les territoires agricoles : l'exemple des Causses, territoire fondé sur l'agropastoralisme, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco et confronté à des transitions (PAC, changement climatique, tourisme...) qui remettent en cause l'activité agricole et le paysage ouvert qu'elle a créé. Le tourisme n'est pas encore compris par les agriculteurs comme une ressource.

- les agriculteurs peuvent-ils produire du paysage ? Comment peuvent-ils être les bénéficiaires d'un paysage qu'ils ont fabriqué et qu'ils entretiennent ? Quelle est la valeur d'un paysage ? Qu'est-ce qui fabrique la reconnaissance d'un paysage ?
- Les habitants, comme les agriculteurs, ne voient pas forcément les paysages. Comment favoriser l'appropriation du paysage ? Un travail sur les transitions culturelles est indispensable.
- Comment les politiques de paysage peuvent-elles prendre en compte les réalités économiques ?
- Quelle économie reçoit le territoire, quelle économie invente le territoire et ses paysages ?
- Le paysage peut-il servir d'argument pour juger de l'acceptabilité d'un système économique ?

Pistes pour l'avenir :

Comment conduire la transition des zones d'activités au paysage impensé ?

Quelle (s) valeur (s) du paysage ? (patrimoine historique, économique, social...).

Le paysage est-il catalyseur des transitions économiques ?

Paysage et transitions patrimoniale et culturelle

Émeline Bailly, chercheur en urbanisme au CSTB.

Éléments de définition :

La transition, manière de dépasser la scission originelle entre nature et culture, ville et nature, le matériel et l'immatériel, une interrogation sur le rapport entre qualité et quantité. La transition, un passage d'une civilisation à l'autre, d'un raisonnement à l'autre, d'un état à l'autre.

Les travaux d'Émeline Bailly montrent le primat du sensible dans la perception du paysage urbain. Un ensemble de

paysages subjectifs composent le paysage commun. Ils font appel à l'affectif, aux sentiments, à l'esthétique, aux autres, aux symboles. Le sensible, c'est l'immédiat et le quotidien. Quelles nouvelles temporalités pour l'action le sensible pourrait-il amener ?

Au-delà du sensible, **les sujets en débat** :

- si le patrimoine est ce qui nous est donné comme commun, le paysage peut-il être un nouveau commun ?
- La question des valeurs et des imaginaires doit être approfondie si l'on souhaite appréhender le sensible qui est contenu dans l'approche écologique.
- Les sentiments d'appartenance, les cultures alternatives ou contestataires doivent être appréhendés et mieux intégrés dans les politiques publiques.
- Il faut distinguer mémoire, patrimoine et culture et interroger chaque fois le rapport au paysage et le contexte de transition. Entrer par la parole habitante, par le sensible exige une expertise solide
- Dans les territoires en transitions, le paysage peut-il devenir le moteur d'un récit commun ?
- Quelle place pour les territoires singuliers au sein du cycle des ateliers ? Les territoires remarquables doivent-ils et peuvent-ils s'engager, alors qu'ils sont sous protection et donc peut être étanches aux processus de la transition ?

Pistes pour l'avenir :

Comment susciter l'expérience sensible de l'espace public ?

Quelles sont les nouvelles temporalités impliquées par le sensible ?

Les valeurs communes : comment fabriquer de la connaissance sur le paysage, du sentiment d'appartenance ?

Le subjectif et le partagé / l'action citoyenne et les politiques publiques.



Illustration 9 : Un village corse abandonné. Ce patrimoine restauré en partie est désormais intégré dans un circuit touristique. Crédits : S. Lévêque

COMPLEXITÉ

La première journée d'étude était une journée d'ouverture à trois points de vue : journée de lancement, déclinaison de la transition en six thématiques et accueil de chercheurs extérieurs à la communauté PDD. Cette journée a confirmé la difficulté d'animer du débat, sans préalable et sans cadre construit et pensé en amont, sur des notions complexes et sur des problématiques très intégrées. Il ne suffit pas de mettre des acteurs ensemble pour que la rencontre ait lieu, en particulier quand le sujet est soumis à controverses. Cette organisation ouverte et flexible avait été voulue par l'équipe d'animation pour laisser le temps et la possibilité à la, jeune, communauté de se connaître, de créer son propre mode de fonctionnement et d'identifier les sujets prioritaires sans cadrage trop formel en amont (sans présupposés, sans préjugés). « *La recherche-action est un processus dans lequel les acteurs sociaux ne sont plus considérés comme de simples objets passifs d'investigation, deviennent de plus en plus des sujets conduisant une recherche avec la collaboration de chercheurs professionnels. Ce sont donc les groupes sociaux concernés qui vont identifier les problèmes qu'ils veulent étudier, en réaliser une analyse critique et rechercher les solutions correspondantes.* » (La recherche-action : une nouvelle relation entre les experts et les acteurs sociaux ? Guy Le Boterf.)

Par commodité et peut être habitude (cf supra), des ateliers thématiques ont été organisés, chaque participant et intervenant se répartissant en fonction de son champ disciplinaire ou de son secteur d'activité. Chaque atelier a mis en évidence les fortes interactions entre les différentes transitions travaillées ici séparément. Pour autant chaque thématique a été approfondie avec efficacité au regard du peu de temps mis à disposition des participants également en petit nombre, les échanges ont été de grande qualité, les chercheurs et praticiens ont fait preuve de conviction et d'enthousiasme lors de leur présentation d'où ressortait l'envie de transmettre, partager et confronter des savoirs. Cette journée a permis de confirmer également le besoin de mise à disposition, pour les communautés scientifiques comme pour les décideurs ou praticiens, d'un espace commun d'échanges et d'animation des controverses permettant la réintroduction de la complexité dans les transitions à l'œuvre ou souhaitées. Elle a suscité des envies et de fortes attentes de la part de tous, sur ces sujets et sur le processus proposé.



ÉQUIPE PROJET # 2

du 31 mars 2015

ÉQUIPE PROJET # 2 :

« PREFIGURER LES ATELIERS DE RECHERCHE-ACTION ET LES EVALUER »

« (...) des résultats de la recherche existent déjà. Ils ne sont toutefois pas toujours le fruit de regards croisés et de travaux pluri ou transdisciplinaires. Par ailleurs, ils irriguent insuffisamment la décision et l'action publiques pour les objectiver et les légitimer. Les questions que se posent les acteurs des territoires (dont les citoyens) et les décideurs publics, et les situations qu'ils vivent, ne sont pas toujours relayées vers les équipes de recherche pour qu'elles nourrissent leur questionnement et orientent leurs réflexions. Les travaux des équipes de recherche font en outre l'objet de peu d'expérimentations avec les acteurs des territoires et de peu d'évaluations qui permettraient pourtant d'évaluer, de renouveler et de réorienter les questionnements, en s'inspirant par exemple des laboratoires d'innovation territoriale ou du design de politiques publiques.

La recherche, s'affranchissant des disciplines dans un premier temps, pourrait davantage partir des territoires, ou d'un territoire spécifique, pour analyser et comprendre comment les problématiques se fabriquent pour monter en généralité et recouvrir un champ disciplinaire dans un second temps donnant lieu à des résultats faisant à leurs tours l'objet d'expérimentations territorialisées. »

Magali Pinon-Leconte MEDDE/CGDD/DRI/SR Transition territoriale, territoires en transitions : Penser la complexité pour la durabilité des territoires

RECIT

Le programme de la rencontre

– *Objectifs* : Faire un bilan de la première journée d'étude à partir des évaluations des participants et de l'analyse du Cerema et réfléchir à l'expérimentation d'un autre prototype d'atelier de recherche-action au regard des enseignements de la première journée d'étude.

Les conditions de l'échange

Une réunion en plénière a été organisée pour débattre sur les conclusions de la première journée d'étude, présentées et commentées par le Cerema, et sur une proposition de programme pour la deuxième journée d'étude.

ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES

La cohérence

Pour faciliter le montage de partenariat avec les territoires et la lisibilité de l'action du ministère sur le sujet paysage, une synergie et une complémentarité entre les services les plus concernés du ministère doivent être poursuivies.

Pour conserver et marquer le lien du programme avec l'Europe, un lien avec le Conseil de l'Europe et ses travaux sur le paysage est créé sur la plate-forme.

Les enseignements transversaux de fond

- La spécificité des territoires ruraux à ne pas omettre face aux phénomènes de métropolisation.
- Les croisements entre territoires, source d'innovation et de solutions alternatives positives.
- La place et l'action du citoyen, centrales et pourtant souvent négligées.
- Le besoin de transition à révéler ou démontrer pour rendre les systèmes soutenable, il n'y a pas d'évidence.
- La transversalité impérative des sujets, transcender les thématiques, secteurs, filières et disciplines.
- L'approche sensible à développer pour stimuler du sentiment de paysage et d'appartenance.
- Les paysages, biens communs locaux (cf. *Paysages en commun*. Pierre Donadieu)
- Le paysage, un argument.
- Le paysage, catalyseur de transition.

FRAGMENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE

Les qualités des ateliers de recherche-action

Les ateliers doivent reposer sur une démarche collective et collégiale d'échanges. Laboratoires d'expérimentation et d'innovation, ils doivent partir d'initiatives locales et les citoyens (habitants, usagers) doivent y trouver une place. Ces ateliers doivent rendre possible les conditions de la rencontre entre recherche et actions territorialisées. Le terrain est le vecteur principal de la mise en commun.

Proposition d'une grille d'évaluation des ateliers de recherche-action

Un outil a été proposé pour aider à concevoir, suivre, apprécier, éventuellement ajuster au fil de l'eau et finalement rendre compte de la réussite de ces ateliers, c'est-à-dire de leurs apports et de leurs manques ou faiblesses. Ce dispositif doit nécessairement appréhender de façon conjointe et inter-reliée le fond et la forme de la démarche. Il doit reposer sur une analyse collective tout en intégrant les contraintes du contexte local.

Sur le fond (la problématique complexe *Paysages, Territoires, Transitions*) : trois registres

1/ Utilité effective pour la recherche :

- nouveaux sujets ou objets de recherche éclairants
- approfondissement et amélioration de la connaissance, ou des connaissances

2/ Utilité effective pour l'action :

- nouveaux projets à mener, nouvelles actions à conduire, nouvelles politiques à déployer
- projets réactivés, sortis des limbes ou aboutis

3/ Singularité des apports :

- efficacité de la démarche de recherche-action à produire des apports pour la recherche ou pour l'action
- rôle du terrain, comme lieu ou support, et des acteurs, comme agents et facilitateurs, pour l'émergence conjointe de connaissances pratiques et théoriques

Sur la forme (le processus méthodologique, la démarche opératoire et leur animation au sens large) : trois registres

1/ Participation des acteurs

- diversité des familles d'acteurs des territoires et des disciplines de la recherche impliquées
- niveau d'implication et équilibre entre les familles (pilotage, suivi, financement)

2/ Pilotage du dispositif

- places respectives et rôles des acteurs des territoires, des acteurs de la recherche et des services du MEEM
- processus de délibération collective et d'arbitrage entre « science et société », « recherche et action », « savoirs et politique »...

3/ Animation du dispositif (démarches, outils, design des résultats)

- réflexivité (observation, facilitation, tiers médiation, veille, évaluation...) et métissage (hybridation des compétences, des savoirs...) dans la productivité du processus et la progression ou le mûrissement des sujets
- systémique du processus, inscription dans un récit commun
- organisation apprenante (coconstruction, coapprentissage, accompagnement)
- évolution au fil du processus des relations entre acteurs notamment entre ceux de la recherche et ceux des territoires
- performance des outils, techniques de travail collaboratif utilisées, des formes effectives des produits et livrables (comme leur aptitude à être diffusés et utilisés...)



JOURNÉE D'ÉTUDE N°2

du 14 avril 2015

Journée d'étude n°2 :

« EXPÉRIMENTER LE DIALOGUE ACTION-RECHERCHE ET RECHERCHE-ACTION »

« La recherche-action pose comme enjeu central sociopolitique la production de connaissances selon des critères en sciences sociales. Ces deux aspects habituellement opposés, engagement et sciences, implication et réflexivité, non seulement ici ne sont pas vécus de manière contradictoire mais constituent le principe même de la démarche selon laquelle pour connaître une réalité, il faut participer à son changement.

Cette relation indéfectible entre connaissance et transformation, conscience et mouvement, donne à la parole des coopérateurs une consistance et une responsabilité particulière. Cela ne peut être un discours de position ou de rhétorique mais une « parole en acte », dans le sens où elle est toujours liée à un processus effectif de transformation individuelle et sociale.

Bien souvent ceux qui prennent la parole ne sont pas engagés dans un processus et ceux qui le sont vraiment, n'ont pas l'espace pour prendre la parole. Chacun doit veiller de proposer à ceux qui en éprouvent le besoin, l'espace où leurs questions puissent résonner librement de toute posture obligée, et réciproquement d'ouvrir grand le champ du possible pour que cette recherche se traduise en termes de créativité personnelle et d'innovation sociale. C'est une exigence qui comprend une autre manière de penser et d'agir, une interrogation profonde sur la société, sur les modalités de l'engagement face à sa propre existence. »

<http://glossaire.recherche-action.fr/index.php/Glossaire/Recherche-action>

http://recherche-action.fr/labo-social/download/LISRA/plaquette_lisra.pdf

MÉTHODE

Objectifs :

• Simuler un atelier de recherche-action en construisant un prototype associant les apports et points de vue de praticiens et de chercheurs. Affiner les problématiques de la première journée d'étude. Évaluer avec deux témoins cette expérimentation : les conditions favorables à l'échange entre praticiens et chercheurs, identifier les écueils et synthétiser les critères de réussite, les bonnes méthodes.

Formes :

- Le matin : dialogues depuis des expériences de terrain vers des questions de recherche
- L'après-midi : dialogues depuis les points de vue de chercheurs vers des acteurs des territoires
- Une séquence plénière conclusive de synthèse

Le programme des travaux

La plénière action-recherche, le matin

À l'occasion d'un tour de table, les praticiens présentent succinctement leur métier puis détaillent leurs relations aux transitions et aux paysages ainsi que leurs attentes concernant la démarche PTT. Deux discutants chercheurs réagissent et lancent le débat dont les termes sont :

Quelles sont les questions posées à la recherche par les acteurs des territoires, les actions qu'ils conduisent et les situations qu'ils vivent. Quel renouvellement du questionnement scientifique ces actions occasionnent-elles. En quoi l'action territoriale peut-elle appuyer la réflexion scientifique. Quelles sont les conditions et les modalités de cette contribution. De quelles transitions parlons-nous. Quels sont leurs impacts sur le paysage et quel est le rôle du paysage dans ces transitions.

Les ateliers de recherche-action l'après midi

Trois ateliers sont organisés sur les **thématiques transversales : paysages et bien-être ; paysages, valeurs et représentations du commun ; évaluation économique dynamique du paysage** ; introduites par des chercheurs. Un discutant praticien réagit et lance le débat dont les termes sont :

Quel renouvellement de l'action territoriale cette problématique induit-elle. Quel appui apporte-t-elle à la fabrication de l'action territoriale. Comment peut-elle et pourquoi doit-elle être expérimentée. Donne-t-elle déjà lieu à des expérimentations connues des participants. De quelles transitions et de quels territoires parlons-nous. Quels sont les impacts de ces transitions sur le paysage et quel est le rôle du paysage dans ces transitions.

Une synthèse des rapporteurs de la journée : bilan et réflexions sur le contenu de la journée et sur les enseignements en termes de modalités de travail en recherche-action.

Les conditions de l'échange

Cette journée a été l'occasion de tester différentes modalités de dialogue entre acteurs et chercheurs, dans différentes configurations :

- une séance plénière le matin réunissant trente personnes : parole aux acteurs, questions posées à la recherche, écoute active des chercheurs, puis discussion et dialogue ;
- des travaux en atelier l'après-midi en sous-groupe de sept personnes : trois ateliers introduits par des chercheurs, écoute active des acteurs avec une parole prioritaire à un discutant praticien, puis discussion ; avec une variante pour un atelier (sans discutant) : parole aux chercheurs, écoute active des acteurs, préparation des réactions en binômes acteur/chercheur, expression de chaque binôme et réponse du chercheur, puis discussion.

Au fil de la journée, des enseignements et des constats ont émergé :

- les conditions étaient propices à la rencontre mais insuffisantes pour un dialogue équilibré entre acteurs et chercheurs ;
- le choix de thématiques transversales permet d'aller plus loin dans les échanges ;
- les participants ont longtemps cherché leurs marques les uns vis-à-vis des autres ; étaient-ils acteurs ou chercheurs, déjà acteurs-chercheurs ou chercheurs-acteurs, seulement spectateurs-acteurs, chercheurs puis acteurs, acteurs puis chercheurs, etc. ; à quel stade de l'hybridation étaient-ils ?
- force est de constater une nouvelle fois la difficulté de mobiliser le monde des acteurs, praticiens et opérationnels dans une démarche en lien avec la recherche d'autant plus au stade de préfiguration.

LES APPORTS SUR LE CONTENU : RÉCIT

SÉANCE PLÉNIÈRE

PTT : Les thématiques et les préoccupations des praticiens en débat :

- la question de projet et du projet paysage est posée. Il nous faut sortir de la logique du 1 % paysage. Si le paysage permet de questionner les grandes lignes d'un territoire, si le paysage est un enjeu permanent, la question du projet demeure. De quel projet parlons-nous ?
- Même si le paysage participe à la transition, c'est un sujet qui peut isoler des autres acteurs et qui n'est jamais prioritaire par rapport au logement, au développement économique...
- Le travail sur le paysage comme celui sur la transition demande du temps mais nous assistons de plus en plus à des ruptures de gouvernance qui remettent en cause les démarches.
- PTT se doit d'être en avant-garde thématique et méthodologique pour faire face aux difficultés du terrain à faire le lien entre paysage et projet politique.
- Quelles perceptions de ces questions par les habitants qui « habitent leur maison » avant leur territoire ?
- La question du déterminisme du paysage doit être posée. Si le paysage révèle les transitions, faut-il l'adapter aux transitions ? Il faut être méfiant par rapport aux formes de transitions qui « viennent de l'extérieur ».
- Il existe des outils pour le développement des territoires en réseau : observatoires des paysages, portraits de paysage, territorialisation des valeurs patrimoniales... et des questions communes (par exemple, expérimentation sur l'avis éolien unique).
- Les thèmes de la transition, très transversaux et indispensables aux démarches de développement durable, sont-ils compatibles avec des travaux de recherche très pointus ? Comment accepter le regard de l'autre (et notamment du chercheur sur le praticien) dans les ateliers de recherche-action, en toute confiance et avec la même conscience du temps ?

Les premières réactions des chercheurs :

Jennifer Buyck, maître de conférences, chercheure PACTE – territoires, Institut d'urbanisme de Grenoble

Manola Antonioli, professeure, philosophie, théorie du design et de l'architecture

- Dans la relation action recherche et dans la conduite de recherche-action, il faut d'abord que le projet soit réel pour que la recherche puisse s'accrocher. **Projet et sens sont liés.**

Première question sur l'objet technique dans les paysages : de quoi parle-t-on ? : paysage, nature, patrimoine ?

La deuxième sur les liens entre dimension formelle et dimension politique, entre esthétique et politique.

Enfin il faut distinguer dans la réflexion transition et mutation.

L'innovation n'est pas sensible dans les préoccupations évoquées. Le projet, évoqué à de nombreuses reprises, est bousculé par les changements à l'œuvre. Le projet est spatial, de gouvernance, culturel, énergétique mais le programme PTT porte-t-il toutes ses dimensions ? Quel rapport entre projet et transition ? Si le projet doit se réinventer, le paysage est-il un bon sujet ? N'est-il pas trop patrimonial pour porter l'innovation nécessaire pour renouveler la démarche de

projet ? Quels projets sortent des ateliers ? Quels outils de représentation pour associer la population ? La gouvernance et la notion même de projet et de processus de projet doivent être questionnées dans PTT. Le projet de paysage est spécifique parce qu'il est un processus sans fin. Il évolue sans cesse et se nourrit de sa propre connaissance. Les thèmes évoqués doivent inclure deux concepts : **bien-être** d'une part et **synergie entre les transitions** d'autre part qui fondent PTT.

Le projet spatial est central dans notre démarche, ce n'est pas une méthode, c'est une dynamique. C'est le pilier qui structure la rencontre. Le projet est d'abord un processus de construction.

Les formes de savoirs et de connaissances pourraient être un atelier de recherche-action. La question du sens, de la représentation, de la vision politique et de l'imaginaire collectif est peu mobilisée. Il existe une distance entre le faire et le penser. La production de connaissances doit se faire « en marchant », en parallèle de l'action, de la création, du projet. Il existe une différence dans la production des connaissances entre acteurs et chercheurs. On pourrait parler de **transition épistémologique** : les conditions socioculturelles des valeurs et savoirs que nous produisons.

La question de la transition nous impose de parler des valeurs. La transition épistémologique doit être pensée par les chercheurs. Il faut analyser les savoirs dominants et s'ouvrir pour cela à d'autres disciplines.

– Pour établir de la proximité entre chercheurs et acteurs le travail **prospectif** est une bonne démarche. Exemple : une TVB c'est beaucoup d'innovations locales et dont certaines fondamentales : quel vivant voulons-nous demain ? Quel bien-être ? Quelle ouverture de la nature ? ... Dans ces questions, le paysage n'est pas toujours central.

– Des mots font débat et sont au cœur des dispositifs de recherche-action : acteur/praticien, chercheur, projet. Certains mots sont absents : innovation, imaginaire collectif, vision politique, bien-être, synergie entre les transitions.



Illustration 10: Travail en atelier. Crédits : S. Lévêque

LES ATELIERS

L'évaluation économique dynamique du paysage.

Laurent Dalmas, maître de conférences en sciences économiques, enseignant-chercheur au Cemotev¹²

Jean-Philippe Ruguet, chargé de mission, parc naturel régional des Landes de Gascogne

L'atelier est organisé en deux temps, un exposé de chercheur sur l'évaluation économique du patrimoine urbain et ses enjeux : une approche par la **soutenabilité**. Il s'agit d'une réflexion méthodologique à finalité opérationnelle, exemple d'application à la clé. Elle procède, par nature, de l'explicitation de concepts qui ont une résonance forte avec le terrain (développement économique, tourisme, investissements, emplois, soutenabilité et pertes patrimoniales irréversibles, estimation économique du non marchand) et de la présentation de cas concrets propices à susciter les débats avec les praticiens de terrain. Suivi d'un témoignage de praticien prenant appui pour partie sur l'exposé du chercheur, ou *a minima* le convoquant pour développer ses propres apports, voire questionner le groupe en se questionnant lui-même.

Des questionnements communs :

Le sujet de recherche est une découverte pour le praticien mais ouvre une réelle interpellation qui fait écho à ce qu'il vit sur le territoire du PNR :

- comment re-dynamiser, réinventer un projet qui s'est appuyé, il y a 30 ans déjà, sur la valorisation du patrimoine du territoire ?
- Quel (nouveaux) projet(s) pour (re)mobiliser les élus, leur révéler la singularité du territoire et le potentiel de développement que recèle encore le(s) patrimoine(s), sachant qu'il peut y avoir conflits entre eux (ex : forêt de production vs tourisme) ?
- Comment associer la population au projet ?
- Comment faire reconnaître la valeur patrimoniale et paysagère du territoire aux habitants ? Quelles sont les questions posées par leur transmission dans la durée ?

Conditions favorables aux échanges :

- le débat s'installe après la mise en commun d'un vocabulaire partagé ensuite tout au long de l'atelier.
- L'exposé du chercheur est proche du terrain, qui illustre la recherche et permet de faciliter le dialogue avec le praticien.

Écueils :

- l'exposé du chercheur est trop long par rapport au temps d'échange disponible.
- On regrette l'absence de visuels (photographies, croquis d'ambiance...) lors des présentations des territoires. Les images facilitent la compréhension des enjeux territoriaux.
- L'aspect trop scientifique (modélisation, formules) d'une partie de la présentation semble trop éloigné du terrain, ce qui déséquilibre les échanges entre recherche et terrain.
- Le praticien a des difficultés à prendre du recul par rapport à son territoire et à ses enjeux, ce qui demande une méthode d'animation particulière de l'atelier pour l'aider.
- La préparation en amont des ateliers (connaissance mutuelle des sites, études, recherche) n'a pas été suffisante.

Réussite :

- le regard extérieur du chercheur facilite la compréhension des enjeux locaux du praticien. Ce nouvel éclairage permet de trouver un sens au projet territorial. Des questions ont été posées :
 - > À quelle échelle penser un tel projet (écomusée, habitat traditionnel landais, PNR, forêt landaise, Aquitaine...) ?
 - > Quelles sont les limites de l'action territoriale ? (par exemple, au-delà d'un seuil d'irréversibilité, le patrimoine disparaît, ce qui ensuite rend toute action à visée patrimoniale inutile)

¹² Centre d'études sur la mondialisation, les conflits, les territoires et les vulnérabilités, université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

> Quelles sont les dynamiques en place ? (par exemple, l'accélération de certaines transformations comme le mitage des espaces naturels modifie le rapport ville/nature)

Les débats ont permis une mise en perspective du triptyque : **paysage, patrimoine, temps**.

Le paysage existe toujours même s'il change au fil du temps. Il suit une dynamique (à l'image de la biodiversité) et la mémoire des hommes n'en garde qu'une image changeante. Le patrimoine se transmet au fil du temps de façon non linéaire, discontinue. Nous avons donc une relation fondamentalement différente aux paysages et aux patrimoines : ainsi sur le territoire des Landes de Gascogne, si les acteurs développent des logiques sectorielles, et parfois antagonistes en matière de patrimoine à transmettre (patrimoine bâti, forêt), ils se posent peu la question de l'évolution des paysages qui en résultera.

Paysages, valeurs et représentations du commun

Recherche : construction des lignes à grande vitesse (LGV)-(programme ITTECOP)

Guillaume Faburel, professeur, université Lumière Lyon 2, UFR Temps & territoires, UMR Triangle, LabEx Intelligences des mondes urbains.

Apports et questionnements :

Bien-être et commun

- Les paysages comme réarmement politique dont le bien-être serait un levier.
- Des définitions du bien-être à partir d'expériences paysagères de groupes d'habitants situés à proximité des LGV : sensation de la « juste distance », absence de nuisances, quiétude, place du « chez soi »...
- Le commun est ce que nous élaborons collectivement pour forger notre rapport aux autres, l'agir en commun.
- La capacité du paysage à représenter le commun, les paysages sont déterminants pour se sentir appartenir à un commun. Trois fabrications d'un commun : **co-présence, co-existence, co-habitation**

Participation et collectif

- La question de la mobilisation dans la participation, nécessité d'un catalyseur (menace, procédure commune...) pour convoquer la conscience politique et faciliter la mobilisation.
- La difficulté et la richesse liées au passage de l'individuel au collectif.

Bien-être et urbanité

- La question de l'urbanité, de l'étalement urbain, de la densité : comment « réenchanter » l'urbain, partir du bien-être pour créer des modes d'urbanisation durables.
- Une transition culturelle : l'avenir de la ville n'est-il pas à trouver dans d'autres formes d'urbanités, comme la péri-urbanité ?
- Le prédictat à la densité imposant des formes de co-existence crée un désir de vivre autrement avec la nature à la juste distance, avec un rôle déterminant de l'expérience sensible de la grande ville ; le paysage recrée de la distance, de la quiétude et des espaces.
- La remise en question de « l'urbanisation planétaire », tous urbains mais pas tous citoyens, le souhait de la proximité des services est paradoxal pour les politiques publiques qui privilégient la localisation des services en hyper-centre des grandes villes.

Le renouvellement de l'action territoriale :

- Le commun renouvelle déjà l'action publique, comment mobiliser l'action territoriale par ce levier ?
- Connaissances situées et savoirs pratiques seraient les nouvelles formes de savoirs-habitants pour renouveler l'action territoriale.
- Les liens possibles entre micro-politique et commun, la puissance publique souhaite-t-elle capter ces micro-

participations ?

Les modalités d'organisation de l'atelier, le sujet de recherche en lien étroit avec un projet opérationnel, la construction des temps de parole ont permis un réel échange entre chercheurs et acteurs, qui a enrichi ou modifié le point de vue mutuel des participants.

Paysages et bien-être

Yves Luginbühl, directeur de recherche émérite CNRS, président du conseil scientifique PDD

Valérie Kauffmann, directrice adjointe CAUE 91, architecte et paysagiste

Réflexions introductives du chercheur

La définition de la transition est précisée. L'ajustement, plus que l'adaptation vers un nouvel équilibre, traduit la période actuelle et la nécessité d'appréhender les interactions et les synergies entre les transitions à l'œuvre. De la même manière intégrer le bien-être dans la réflexion, c'est renouveler notre manière de penser notre développement et donc nos actions. L'économie des aménités et l'évaluation socio-économique du paysage permettent de faire des liens entre bien-être et dynamique économique. C'est une démarche intégratrice qui est facilitée par la notion de bien-être. Elle nécessite d'utiliser des données existantes et de les mettre au service d'un nouveau mode d'analyse du paysage et d'élaboration du projet de territoire comme en témoignent les travaux sur la baie du Mont-Saint-Michel.

Regards du praticien

- La transition nous permet de passer du projet au processus mais avec des points aveugles. Le changement de culture proposé ne repose pas sur un cadre établi. Il est nécessaire de travailler ensemble sur la forme de ce nouveau cadre de travail. Sous quelle forme ? Avec qui ? PTT pourrait permettre d'écrire ce récit commun.
- Le paysage fait-il réellement consensus ? N'est-il pas une représentation fantasmée ?
- Sur quelle échelle de territoire et sur quelle nature de territoire peut s'appliquer une telle démarche ? Le territoire du quotidien est-il ouvert à ce mode de projet ? Le citoyen a-t-il une place ? Le modèle est-il robuste ? Quelles étapes pour construire un projet à partir du paysage et de son temps long alors qu'aujourd'hui la crise oblige à une réactivité immédiate ? Comment y intégrer des opérateurs économiques peu sensibles au paysage ? Quels outils pour mobiliser l'intelligence collective ? Quelle évaluation et sur quels critères ?
- Le bien-être renvoie à l'individu. Comment intégrer le commun dans cette approche ?
- Le bien-être, c'est le bien-être ensemble. Un beau paysage, c'est un îlot de bien-être collectif. Attention au couple paysage/protection. C'est un faux-ami qui permet le laisser-faire dans les territoires du quotidien.
- Le paysage c'est aussi du sensible, de l'esthétique, de l'émotionnel que la notion de bien-être permet d'inclure.
- La question est aussi de préciser si la notion de bien-être est considérée comme un service à rendre à la population. Si oui, qui le porte et qui le finance ?

FRAGMENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE

Propositions d'axes de recherche-action

- Quels leviers et paramètres rendraient les questions de paysages et de transitions plus accessibles, plus appropriables par les acteurs, et prioritaires dans les projets ?
- Le processus de traduction (formelle) des projets politiques en projets opérationnels et le rôle des représentations graphiques dans l'adhésion des porteurs de projets potentiels restent à investir.
- Le pouvoir de la forme dans la communication et le sens porté par les objets techniques dans le paysage (exemple du design des panneaux photovoltaïques dont la forme « ne parle pas du soleil ») doivent être travaillés.

CROISEMENT DES REGARDS

L'objectif de la préfiguration est de réfléchir à une organisation et des processus adaptés à la gestion et la compréhension de la complexité territoriale et du paysage, dans un contexte d'incertitude et de controverses, pour concevoir, expérimenter et déployer des politiques territoriales et paysagères adaptées aux enjeux contemporains.

« Aussi les interactions entre [les transitions, énergétique, écologique et économique] militent-elles en faveur de l'engagement d'expériences innovantes dans quelques territoires qui seraient alors des lieux d'exemplarité : il s'agirait de contribuer, en associant scientifiques, professionnels de l'aménagement et élus des collectivités territoriales à l'élaboration de projets territoriaux qui prennent en charge ces trois objectifs sur des espaces choisis en fonction des enjeux d'aménagement. Sachant que le bien-être constitue un facteur désormais reconnu par les spécialistes de l'économie des aménités¹³, la démarche consisterait à mettre en place des projets expérimentaux dont cette notion serait l'un des critères déterminants. [...] En outre, les projets pourraient s'appuyer sur des méthodes participatives. Ces lieux d'expérimentation pourraient servir à la fois de territoires d'innovation exemplaires et de cadres de débat centrés sur les transitions énergétique, écologique et économique. » Yves Luginbühl

Pour prendre en compte cette complexité territoriale et son caractère dynamique et évolutif, lié notamment au contexte de transition, la démarche PTT propose un croisement des regards entre praticiens, décideurs et chercheurs, dans un premier temps affranchi des disciplines académiques et partant de territoires, de pratiques ou de concepts, pour permettre, en favorisant la contribution de tous les savoirs, le développement d'une pensée complexe au bénéfice des politiques devant accompagner une transition des territoires, comprise et assumée.

La deuxième journée d'étude a permis, en partie, de simuler un atelier de recherche-action en croisant points de vue de chercheurs et d'acteurs dans une double dynamique, des praticiens vers les chercheurs puis d'un chercheur vers des praticiens. Si les conditions de la rencontre entre chercheurs et praticiens commencent à être réunies grâce à l'émergence d'une communauté de pratique et de pensée et au renforcement de la confiance entre les participants, l'exercice reste artificiel, frontal entre chercheurs et non-chercheurs, bilatéral, linéaire et insuffisamment systémique.

L'exercice demeure par ailleurs hors sol : les territoires restent difficiles à mobiliser, à attirer vers la démarche, l'apport de la recherche (dans l'absolu) à leur action quotidienne n'apparaissant pas explicite. Des remarques d'ordre méthodologique ont été formulées lors de cette deuxième journée sur la nécessité de constitution de référentiels communs et de partage sur le sens ou la signification des vocables utilisés par les uns et les autres, en particulier : projet, innovation, territoire, transition, acteur, valeur, animation, processus, connaissance, savoirs, imaginaire, esthétique. La journée a permis de mettre en évidence le besoin de déconstruction des représentations de chaque partie prenante et la nécessité de pouvoir bénéficier d'une animation robuste du débat avec des cadres réfléchis en amont et adaptés à la communauté et aux sujets.

En conclusion et pour l'organisation de la dernière journée d'étude, nous avons retenu qu'il convenait de partir d'études de cas réels, que l'exercice requerrait un minimum de connaissances (présentation, visite, etc.) sur le territoire support de débat, qu'une médiation était nécessaire, que l'intelligence collective dont il était ici question pouvait s'enrichir d'une exposition des trajectoires personnelles des participants discutants (parler des récits de vie plus que des projets). Enfin, au lieu de rechercher des territoires intéressés par la démarche, par un échange entre chercheurs et acteurs, nous avons conclu sur le fait qu'il fallait identifier des projets existants en cours sur des territoires et proposer à leurs acteurs de bénéficier de la démarche sous la forme d'une offre de service dans laquelle la recherche serait rendue explicite dans son appui aux politiques et à l'action locale.

13 Stiglitz Joseph, Sen Amartya, Fitoussi Jean-Paul, 2009, *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Paris, 324 pages.



ÉQUIPE PROJET # 3

du 19 mai 2015

ÉQUIPE PROJET # 3 :

« CONCEVOIR LE CADRE DES ATELIERS DE RECHERCHE-ACTION »

« Il convient de réfléchir, avec l'appui de la recherche, à une organisation et des processus adaptés à la gestion de la complexité territoriale, dans un contexte de profonde incertitude et de controverses multiples, pour concevoir, expérimenter et déployer des politiques territoriales adaptées aux enjeux contemporains. La recherche, dans un premier temps affranchie des disciplines et partant des territoires, pourrait permettre, en favorisant la contribution de tous les savoirs, le développement d'une pensée complexe au bénéfice des politiques devant accompagner une transition des territoires, comprise et assumée, vers le développement durable. »

Magali Pinon-Leconte MEDDE/CGDD/DRI/SR Transition territoriale, territoires en transitions : penser la complexité pour la durabilité des territoires

RÉCIT

Une évaluation de la journée d'étude du 14 avril, avant-dernière du cycle de préfiguration, est réalisée par l'équipe projet :

Les atouts

Des échanges :

- Le bricolage intellectuel entre scientifiques et professionnels du paysage : des échanges pas toujours en phase mais qui donnent des idées.
- La richesse des échanges.
- Les discussions autour du terme « projet ».

Des participants :

- Qui commencent à mieux se connaître et à bien travailler ensemble.
- La richesse des rencontres avec de nouvelles personnes.
- Une meilleure préparation en amont sur les projets et les sujets de recherche des participants.

De l'organisation :

- La bonne humeur et la bienveillance.
- Les différentes modalités d'échanges entre le matin et l'après-midi : la parole a bien circulé entre chercheurs et praticiens. Chacun se sentait à l'aise pour partager son point de vue.
- La volonté de décloisonner le rôle chercheur/acteur.

Du matin :

- Donner la parole en premier aux acteurs de terrain.

De l'après-midi :

- Le format en sous-groupe : il favorise les échanges et la prise de parole (nombre plus restreint de participants).
- L'exposé d'un chercheur suivi du témoignage d'un praticien.
- Les quatre questions posées pour lancer les débats dans les sous-groupes.
- La discussion en binôme pour préparer le questionnement et les débats (très utile, fluide, constructif).
- L'approfondissement de la question du bien-être.

Les manques

Sur l'organisation :

- Manque de temps.
- Donner davantage la parole aux territoires.

Sur le contenu de la journée :

- Encore trop peu d'acteurs de terrain.
- Peu de finalités opérationnelles comme les perspectives sur le long terme en direction de la formation et l'enseignement, etc.
- Des méthodes à rendre encore plus opérantes pour faire « ATELIER » de recherche-action

Sur le contenu de la matinée :

- Une étude de cas aurait été préférable à des expériences trop nombreuses et pas assez explicitées pour échanger.
- Présenter des territoires concrets autour desquels le « langage commun » puisse se construire ou s'affiner.
- Entendre le témoignage d'autres acteurs de terrain que les CAUE et les PNR.
- Permettre aux acteurs du terrain de présenter leurs expériences plus en profondeur.
- Trouver une meilleure entrée pour susciter l'intérêt des territoires sur-sollicités.

Sur le contenu de l'après-midi :

- Les binômes acteurs-chercheurs n'ont pas toujours fonctionné.

Les propositions pour la prochaine journée d'étude

Sur la forme :

- Faire venir davantage d'acteurs du terrain.
- Mixer les praticiens et les chercheurs lors des discussions et avoir « quelque chose » à produire ensemble.
- Réussir à mieux croiser les regards pour faire émerger à partir d'exemples concrets des pistes de réflexion à visée opérationnelle.
- Mettre les chercheurs et les praticiens sur le même plan : ne pas chercher à identifier ou à forcer l'identification.
- Éviter au maximum les temps d'échanges en grand groupe.
- Trouver des méthodes d'animation et de travail plus ludiques, qui mettent les participants en situation de prise de parole.
- Imaginer des dispositifs de construction qui soient davantage collaboratifs et qui permettent de réguler les débats.
- Pouvoir travailler en amont sur les projets, les recherches et les études de cas.

Sur le fond :

- Exposer moins d'expériences (2 ou 3 au plus).
- Faire une description précise du processus, une autoévaluation et un débat.
- Présenter des terrains potentiellement porteurs de projets pertinents pour le PTT suivant les différentes transitions en cours : économique, énergétique...
- Expliciter plus précisément les modalités de présentation des propositions d'atelier.

Les propositions pour la plate-forme collaborative

Des débats à ouvrir :

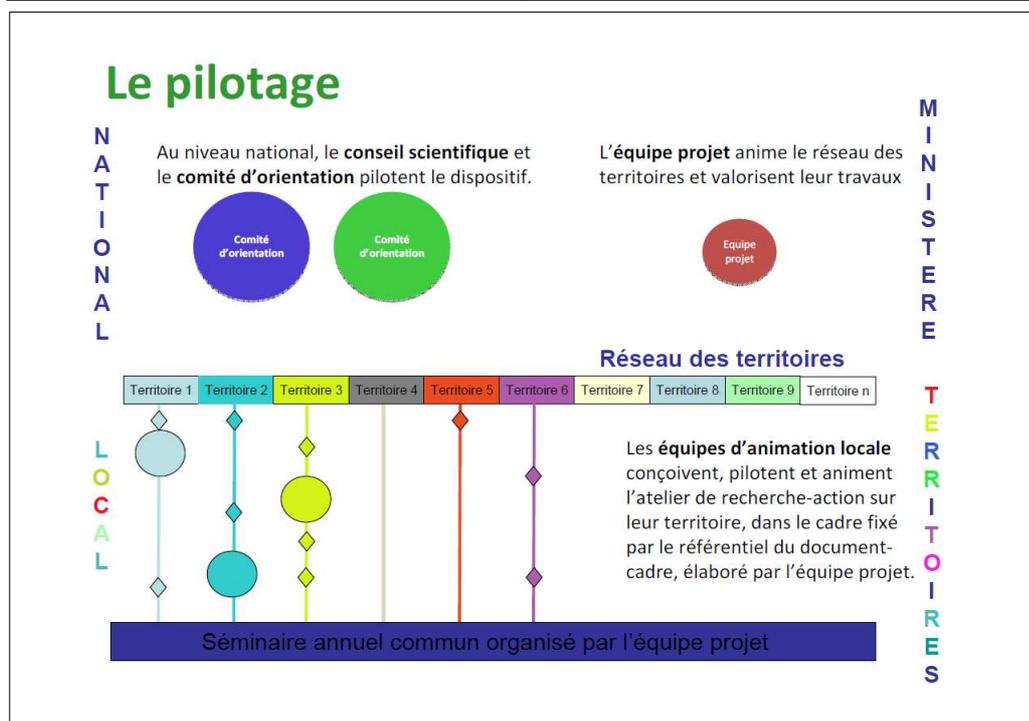
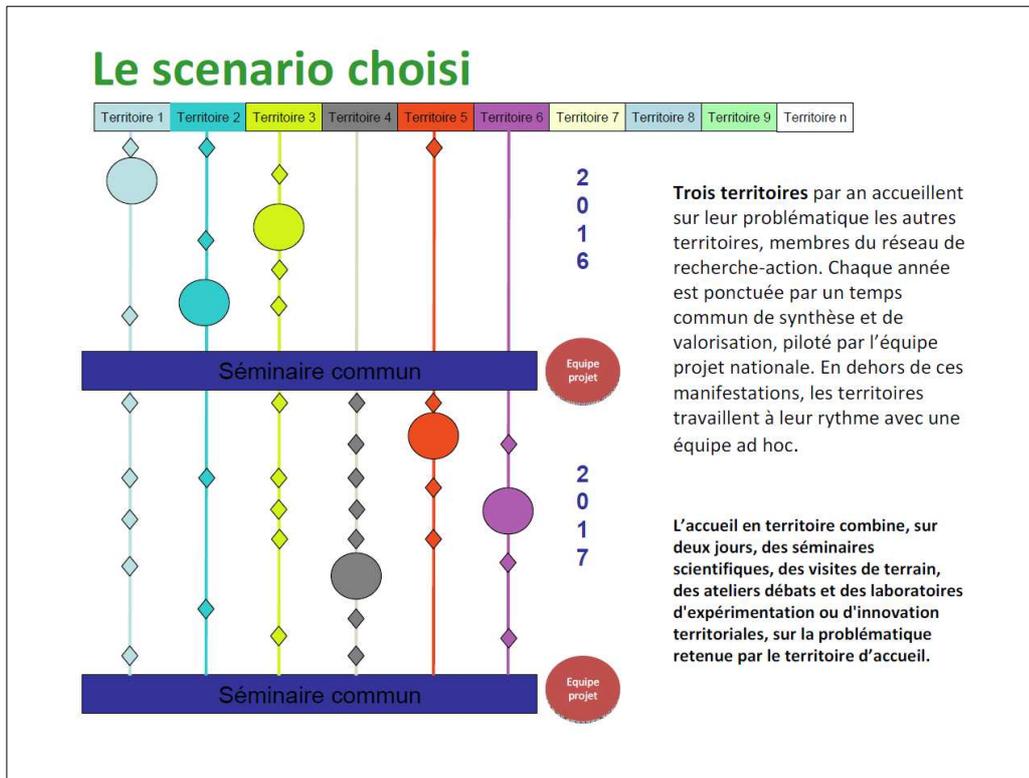
- Le vocabulaire : demander à chacun de donner sa définition des principaux termes pour comparer le sens qui leur est donné par la recherche et par les praticiens :
 - Projet
 - Processus
 - Espace
 - Société...
- Le projet en tant que processus avec boucles de rétro-action.
- Quelle est la place du concepteur de projet, ou du médiateur dans le projet, dans la production de connaissance scientifique ?
- Les questions participatives, la place des habitants.
- De quelle manière peut-on faire émerger une recherche d'un territoire ? Les habitants sont-ils en recherche d'un projet, d'une vision ?
- Les liens entre évolution du patrimoine et évolution du paysage.
- À partir d'expériences concrètes de terrain, comment la pluridisciplinarité permettrait-elle de faire des propositions d'évaluation de projet ?

Des contenus à ajouter :

- Proposer à chacun de compléter son profil sur la plate-forme : décrire sa trajectoire professionnelle et donner des éléments de son parcours personnel.
- Mettre en ligne une ou deux expériences de recherche-action intéressantes.

Partant de ces enseignements et recommandations, la troisième et ultime journée d'étude de la phase de préfiguration a été construite sur la base d'un atelier organisé *in situ*, sur un terrain en vraie grandeur.

Enfin, à partir de l'examen de cinq scénarii élaborés par l'assistance scientifique et technique, trois groupes de travail ont été formés, au sein de l'équipe projet, avec des chercheurs et des praticiens. Chaque groupe a analysé deux propositions et fait des suggestions aux autres groupes. Un débat général assez consensuel a permis de proposer le cadre d'organisation décrit dans la première partie.





JOURNÉE D'ÉTUDE N°3

du 11 juin 2015

Journée d'étude n°3 :

« ARPENTER LE TERRITOIRE :

DES MÉTHODES POUR UN DIALOGUE RÉFLEXIF »

« Renvoyant au reflet, au réflexe ou à la réflexion de la pensée, le préfixe « re- » de la notion polysémique de la « réflexivité » indique toujours, d'une façon ou d'une autre, un retour du sujet sur l'objet par lequel le sujet se tourne vers ses propres opérations pour les soumettre à une analyse critique. (...) Dans les sciences humaines, la notion classique de réflexivité, centrale dans l'idéalisme allemand (Kant, Fichte, Hegel), a connu un certain regain d'intérêt, d'abord, dans la sociologie de la connaissance des années 1930, qui l'utilise pour analyser les déterminations sociales à partir d'une perspective dialectique, et ensuite, à nouveau dans les années 1980, dans la nouvelle sociologie et anthropologie des sciences pour déconstruire les prétentions à la vérité des sciences. »

Frédéric Vandenberghe

http://www.puf.com/Dictionnaire:Dictionnaire_des_sciences_humaines/RÉFLEXIVITÉ_ET_MODERNITÉ

RÉFLEXIVITÉ

« En un premier sens, la réflexivité est le mécanisme par lequel le sujet se prend pour objet d'analyse et de connaissance. Pour le sociologue, cette posture consiste à soumettre à une analyse critique non seulement sa propre pratique scientifique (opérations, outils et postulats), mais également les conditions sociales de toute production intellectuelle. Gouldner plaide ainsi pour une sociologie réflexive¹⁴, comme Bourdieu à sa suite¹⁵ : le sociologue ne peut produire une connaissance rigoureuse du monde social sans se livrer à une entreprise de connaissance de soi (de son travail, de sa position sociale, de sa vie).

Compte tenu de son objet – et même si c'est à des degrés divers selon les approches –, la sociologie appartient à la science réflexive. Elle joint en effet ce que la science positive sépare : « l'acteur et l'observateur, le savoir et la situation sociale, le contexte d'enquête et son champ d'inscription sociale, les conceptions du sens commun et la théorie savante. »¹⁶. Cette posture apparaît d'autant plus nécessaire que le sociologue est confronté à des individus eux-mêmes réflexifs. »

Rui Sandrine, « Réflexivité », in Paugam Serge (dir.), Les 100 mots de la sociologie, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », p. 21-22.

Pour la troisième et dernière journée d'étude, il est proposé d'investir la question de la réflexivité :

en partant d'actions ou de projets conduits par la Ville de Paris autour de la nature en ville et en organisant les échanges selon trois modalités différenciées :

1. méthode SPIRAL par le Cérema
2. coaching par le SPES
3. démarche TRANSECT par le laboratoire PACTE-territoires

En parallèle, nous proposons aux membres de l'équipe projet de débattre sur la plate-forme autour de vocables (projet et transition), chacun à partir de sa trajectoire personnelle, pour « Prendre conscience de la perspective depuis laquelle on parle, avec quels présupposés (postulats, hypothèses), quels a priori, suivant quelles valeurs implicites, selon quelles normes (notamment de communication) intégrées, qu'il s'agit d'interroger, dont il s'agit de prendre conscience. » Mélodie Faury.

MÉTHODE

Le programme de la rencontre

- Expérimenter un prototype d'atelier de recherche-action à partir de la visite et de l'analyse du projet d'écoquartier de la Ville de Paris : Fréquel Fontarabie, Paris 20^e ¹⁷.
- Évaluer cette expérimentation, identifier les écueils, synthétiser les critères de réussite et en tirer tout enseignement utile pour les futurs ateliers de recherche-action.

Les conditions de l'échange

- Le matin : visite de l'écoquartier, et du quartier plus étendu dans lequel il s'inscrit, en deux sous-groupes :

14 Alvin Ward Gouldner, *The Coming Crisis of Western Sociology*, New-York, Avon Books, 1970.

15 Pierre Bourdieu, Loïc Wacquant, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992.

16 Michael Burawoy, « L'étude de cas élargie. Une approche réflexive, historique et comparée de l'enquête de terrain » in Daniel Cefai (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003, p. 438

17 Voir la description du projet sur le site de la Maire du 20ème arrondissement de Paris : http://www.mairie20.paris.fr/mairie20/jsp/site/Portal.jsp?document_id=13758&portlet_id=2644

- > visite commentée par **Fabienne Giboudeaux**¹⁸
- > visite libre à partir de parcours élaborés dans le cadre de la méthode Transect (voir récit ci-dessous).
- L'après-midi : travaux en trois sous-groupes à partir de trois méthodes réflexives de coconstruction :
 - > la méthode SPIRAL, construction collective d'un territoire de co-responsabilité, animée par **Stéphane Lévêque** et **Karine Lancement** du Cerema, évaluée par **Dominique Leguy**, Adage environnement.
 - > la méthode du co-développement professionnel appliquée à une mise en débat d'un territoire à enjeux, animée par **Gildas Branellec**, du MEEM/SG/SPES évaluée par **Élisabeth Heyler**, Complémenterre.
 - > la méthode TRANSECTS, exploration d'un territoire de projet, animée par **Jennyfer Buyck**, PACTE-territoires, Institut d'urbanisme de Grenoble évaluée par **Gilles Vrain**, DAC communication.
- Séquence conclusive de synthèse en plénière et évaluation de la journée (grille élaborée par l'équipe d'animation).

La grille d'évaluation des méthodes

Sur le fond :

Les apports sur les trois questions abordées dans les ateliers :

- *Quelles évolutions des usages dans le quartier et quelles adéquations ou défaillances par rapport au programme initial ? Comment mieux gérer le temps dans les projets d'urbanisme ?*
- *Comment la prise en compte des éléments constitutifs du paysage évoqués par les habitants ont-ils été traduits dans le projet ?*
- *Comment la multiplicité des formes architecturales (existant et neuf) s'inscrit-elle dans le contexte paysager local ?*

Les apports pour les ateliers recherche-action PTT :

- *Utilité effective pour la recherche : sujets de recherche éclairant PTT ; amélioration de la connaissance concernant PTT.*
- *Utilité effective pour l'action : projets à mener, nouvelles politiques à déployer ...*
- *Singularité des apports : le terrain comme lieu ou support d'émergence conjointe de connaissances pratiques et théoriques.*

Sur la forme :

Pilotage du dispositif et participation des acteurs :

- *Places respectives de chacun : acteurs des territoires, de la recherche et des services du MEDDE.*
- *Niveau d'implication.*
- *Processus de délibération collective et d'arbitrage entre « science et société », « recherche et action », « savoirs et politiques ».*

Animation du dispositif :

- *La méthode favorise-t-elle la réflexivité (métissage, hybridation des compétences, le sujet/l'objet...), la productivité du processus et la progression ou le mûrissement des sujets ?*
- *La place de la coconstruction, du co-apprentissage.*
- *L'évolution au fil du processus des relations entre acteurs notamment ceux de la recherche et ceux des territoires.*
- *L'adaptation, la performance, l'innovation des outils, des techniques de travail collaboratif utilisées et des formes effectives des produits (comme leur aptitude à être diffusés et utilisés,...)*

¹⁸ Ancienne adjointe au maire de Paris chargée des espaces verts, actuellement chargée de mission « ville intelligente » à la Ville de Paris

APPORTS MÉTHODOLOGIQUES ET RÉCIT

Le récit de cette journée d'étude concerne les enseignements issus de la visite et des ateliers qui ont suivi. La journée entière étant consacrée à l'observation de méthodologies de coconstruction et de fertilisation croisée entre la recherche et l'action, le récit tout entier est centré sur l'évaluation de ces méthodologies, à partir d'une grille élaborée en amont et testée à cette occasion.

LA VISITE COMMENTÉE

Le format classique de la visite guidée utilisé le matin est toujours singulier par le statut des guides qui l'encadrent. Leur personnalité et leur position, au regard du projet, déterminent le regard proposé dans la visite. Ici, le guide est Fabienne Giboudeaux, ancienne élue qui a participé à la coconstruction du projet dans la durée, aux côtés des divers acteurs : techniciens, concepteurs, aménageurs, gestionnaires, habitants, riverains... L'itinéraire, suivant le plan du projet, permet de suivre par le récit le processus de coconstruction du renouvellement du quartier et ses enjeux thématiques : le jardin partagé, l'imbrication des formes urbaines, le dialogue public-privé et la polarité du bâti sur l'espace public, les passages traversants, le jardin et la placette, le réaménagement de la place de la Réunion, la construction de logements sociaux « performants », etc.



Illustration 11 : Visite ecoquartier Frequel Paris. Crédits : S. Lévêque

Cette méthode permet de placer la visite de terrain comme support d'émergence conjointe de connaissances pratiques et théoriques.

L'une des singularités de cet écoquartier réside dans une transition écologique qui n'a pas été programmée en amont du projet de renouvellement urbain ; elle est issue du processus de coconstruction entre les acteurs (techniciens, concepteurs, aménageurs, gestionnaires, habitants, riverains...). Ainsi, la qualité environnementale n'est pas subie, elle s'impose en résultante d'exigences économiques et sociales, construites au fil du projet. L'écoquartier trouve son origine dans la résistance citoyenne au renouvellement urbain tel qu'il avait été réalisé jusqu'ici dans le quartier, relayée par des politiques (en lien avec le changement de majorité de 2001). On assiste à la transformation constructive et féconde d'une résistance politique ascendante d'habitants du quartier, vers un projet visionnaire.

Le projet illustre ainsi la rencontre de plusieurs transitions : sociale, urbaine, économique et écologique. Ce sont d'abord les exigences sociales qui ont produit le projet, puis économiques, puis énergétiques et ensuite seulement environnementales au sens large.

La visite illustre une approche environnementale très ouverte : la performance énergétique est au centre des préoccupations, mais ne peut s'affranchir des réflexions autour de questions majeures et complémentaires que sont la lumière, la quiétude, les circulations, l'eau... sujets plus proches des préoccupations quotidiennes des habitants.

La labellisation en écoquartier est venue couronner cette construction progressive dont la production majeure est un quartier d'habitat social innovant et exemplaire tant sur le plan urbain, qu'architectural et environnemental.

Ce projet est apparu comme le fruit de rencontres décisives pour sa conception, notamment sur le plan environnemental. On observe un processus de co-apprentissage, chemin faisant, des élus et des habitants au contact des équipes de techniciens, des gestionnaires et de concepteurs, sur le modèle des organisations apprenantes.

L'aménagement réalisé conserve la mémoire des débats, suivis de compromis entre les attentes de la société civile, principalement en termes de qualité de la vie, et les exigences de qualité environnementale motivées par la législation, les élus et les concepteurs. C'est ainsi que la noue de récupération des eaux de pluie traverse le jardin en dépit de craintes d'attirer les moustiques ; la palette végétale améliorant la biodiversité locale s'est enrichie d'essences horticoles ; le tracé du cheminement a dérogé aux règles formelles de perméabilité urbaine pour éviter les conflits d'usage avec les scooters ; les passages ouverts circulés l'ont emporté sur les impasses plus calmes mais moins sécurisées et le jardin public reste ouvert.

Plusieurs questions restent à creuser, elles sont motrices tant pour la recherche que pour l'action.

Sur le processus :

- > Comment concilier les différences culturelles et la diversité des pratiques des acteurs sur un même site : habitants, élus, concepteurs, techniciens, et souvent plusieurs aménageurs ?
- > Comment rester au plus près des préoccupations des futurs habitants qui ne sont pas encore connus au moment de la coconstruction du projet ?
- > La gestion des transitions urbaines et sociales croisées : comment concilier les rythmes humains avec ceux de l'opération, les arbitrages et transmissions entre le départ des habitants attachés au lieu actuel et ceux en attente du lieu futur (démolitions, relogements, pression des listes d'attente...)

Sur un plan plus technique et opérationnel, la question des limites administratives des innovations techniques reste centrale dans la construction des écoquartiers :

- > Quelle place accorder aux innovations encore utopiques portées par la parole habitante, l'expertise d'usage, comme la question de la mutualisation d'espaces contigus pour divers usages permettant de bénéficier d'espaces plus vastes (cour d'école maternelle et cour de crèche par exemple) ?
- > Comment optimiser et mutualiser les innovations techniques (panneaux solaires, gestion des eaux de pluie ...) sur différents bâtiments n'appartenant pas aux mêmes aménageurs ou propriétaires, se transformant ainsi en innovations administratives ?

LES ATELIERS METHODOLOGIQUES

TRANSECT

La méthode

Le terme transect désigne un dispositif d'observations de terrain et de représentations d'un espace, le long d'un tracé linéaire et selon la dimension verticale, destiné à mettre en évidence une superposition, une succession spatiale ou des relations entre phénomènes. Ici la méthode permet à des groupes, suivant des itinéraires de découvertes différents mais tracés à l'avance, de découvrir un territoire. Par des paroles reçues, par des dialogues au sein des groupes, par des images photographiques ou des dessins, par des perceptions sensorielles, il s'agit de capter toutes les informations utiles à la connaissance du site, à ses ambiances architecturales et urbaines, à son environnement, à ses paysages, à ses nuisances, à ses flux, à ses temporalités, à ses échelles... Le « *in situ* » libre permet une attention à la ville ordinaire, le recueil de paroles habitantes, l'énonciation d'enjeux.

Les coupes réalisées par les sous-groupes « *n'impliquent pas de dominante disciplinaire ni d'exhaustivité des données pour un lieu ; bien au contraire, elles sélectionnent tout ce qui se trouve sur leur fil et autorisent, précisément, les rencontres entre les dimensions paysagères, sensibles et sociales, entre ce qui relève du privé et ce qui relève du public, entre le mobile et le construit, etc. Si l'on prend un peu du recul, la coupe peut permettre la lecture des strates historiques autant que des répartitions programmatiques, rendant possible l'inscription des récits. Le transect peut devenir alors un mode d'interrogation et d'expression de l'espace sensible et des pratiques vécues prometteur pour l'analyse autant que pour la conception. Le transect est une posture autant qu'un mode de représentation et d'expression qui peut devenir un lieu de débats et de rencontres entre les acteurs (habitants, usagers, techniciens, élus et concepteurs) et entre les disciplines* ».

Laboratoire CRESSON/ENSA Grenoble et Collectif Bazar Urbain.

À la suite de la visite active en sous-groupes, les « visiteurs » produisent des synthèses dessinées et écrites, des récits de leurs découvertes suivant leur transect. Elles sont ensuite exposées et mises en débats collectifs.



Illustration 12 : Résultat de la méthode du transect. Crédits : S. Lévêque

Les apports de la méthode, sur le fond

Cette méthode permet des analyses circonstanciées à partir des usages, du ressenti personnel et des analyses croisées des membres du groupe. En cela, elle est particulièrement réflexive puisqu'elle met chacun dans une position contributive et à une distance de l'objet d'étude que chacun peut choisir individuellement.

C'est d'abord une méthode analytique et collective où le regard porte sur l'existant. Le terrain d'étude constitue le point de focalisation des analyses. En facilitant en permanence le dialogue au sein du groupe ou avec les habitants et les usagers, elle est très intégratrice et structurante pour la formation d'un groupe de recherche-action notamment dans le temps de synthèse et de partage des informations.

Sa limite est d'intégrer plus difficilement la dynamique temporelle, l'histoire d'un quartier et de sa transformation sociale. Les échanges de terrain ont tendance à privilégier l'image positive du passé.

Basée sur l'échange, la méthode laisse une place assez faible à la controverse en additionnant des avis individuels.

Les apports de la méthode, sur la forme

Cette méthode exige des participants une curiosité et un goût pour la rencontre et l'échange. Elle peut paraître peu scientifique si les méthodes d'analyse ne sont pas précisées au départ.

En fonction des thèmes définis en amont, tous les champs professionnels mobilisés peuvent être mis à profit. Elle exige des consignes préalables précises mais limitées, ce qui permet aux participants de se sentir très rapidement acteurs du travail collectif.

Son point fort est de créer des outils de restitution parlants qui facilitent l'échange et les débats.



Illustration 13: Extrait d'une coupe réalisée après une visite de terrain. Crédits : J. Champres

LE CO-DEVELOPPEMENT PERSONNEL

La méthode

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement et d'apprentissage par l'action en petits groupes de pairs, de quatre à huit personnes, ayant pour finalité d'améliorer les pratiques professionnelles en travaillant sur des situations réelles et actuelles, proposées par les membres du groupe. Le co-développement personnel favorise une culture de coopération et d'ouverture, base des ateliers de recherche action. Le co-développement est animé par une personne formée spécifiquement à cet exercice et repose sur un processus très structuré de consultation en six étapes. Une séance dure deux à trois heures.

Les apports de la méthode, sur le fond

L'adaptation de cette méthode d'animation au temps court de l'atelier a permis d'adopter une posture d'observation « à distance », de prise de recul vis-à-vis du cadre d'origine dans une variante « en accéléré ».

Le dialogue est organisé à partir de la problématique posée par une paysagiste-conceptrice qui interrogeait la (faible) place du paysage au sein des projets d'aménagement, et plus particulièrement dès la phase de programmation.

Au fil de l'atelier, les interventions se sont centrées autour de la question du paysage comme commun : sens, vocabulaire, perception et place dans les processus d'aménagement du territoire. Le sujet de la visite du matin n'a pas été posé comme objet d'étude, néanmoins, cette expérience collective a constitué la toile de fond des échanges.

La visite de l'écoquartier a confirmé le décalage existant entre la perception du paysage par les habitants et les professionnels et leurs aspirations pour les projets d'aménagement et d'insertion paysagère. Le paysage est un commun pour différentes catégories professionnelles mais le mot « paysage » ne fait pas sens pour tous les métiers et fait appel à des définitions différentes. Les termes « expériences sensibles », « ressourcement », « paysages vécus » semblent plus précis et porteurs de commun. Pour les non professionnels, il semblerait ainsi plus judicieux d'approcher les paysages sans même utiliser ce terme. Il en va de même pour le « bien-être », qui fait appel aux notions d'harmonie, aux sensations par rapport aux lieux, aux ambiances, en lien avec les usages, notamment les circulations.

Les bénéfices et services rendus par le paysage sont porteurs d'un langage commun : les aspects économiques, l'écologie dans sa dimension « santé publique » ou « trame verte et bleue » sembleraient être des porte-paroles pour le paysage, dans la mesure où il s'agit de paramètres objectifs du paysage.

Pour tous les participants, la place du paysage en termes quantitatifs est liée à son stade d'apparition dans le processus ; sa présence est d'autant plus forte qu'elle intervient en amont des projets.

Les apports de la méthode, sur la forme

(Pilotage du dispositif et participation des acteurs : places respectives de chacun, niveaux d'implication, processus et niveau de co-responsabilité entre ces acteurs)

Cette méthode permet une participation équilibrée de chacun, dans la mesure où, hormis le « sujet du jour », tous les acteurs occupent la même place de conseil et d'expert de sa problématique, sans distinction hiérarchique.

En dehors du cercle professionnel et de ses codes habituels, la parole est libérée, amenant une implication progressive des participants, à leur mesure et à leur rythme. Par ailleurs, le « sujet du jour » n'a pas d'obligation de réponse. On observe ainsi une circulation de la parole assez naturelle, rapidement constructive, à partir des règles posées au départ.

Cette technique nécessite une écoute attentive et bienveillante des acteurs, condition de la qualité des échanges, favorisant le dialogue et un exercice de pédagogie vis-à-vis du groupe interdisciplinaire.

(Animation du dispositif, réflexivité, place de la coconstruction, du co-apprentissage, de coopération)

La méthode favorise la réflexivité dans la mesure où chaque participant est amené à réinterroger son expérience professionnelle pour éclairer la question posée. En effet, au cours de l'atelier, la personne « sujet du jour » questionne les participants sur leur expérience professionnelle en lien avec le sujet travaillé.

Le principe du collectif se penchant sur le problème singulier de l'un de ses membres encourage l'émergence de communs ; durant l'atelier, la visite de terrain du matin est apparue comme expérience commune et une référence qui a permis d'illustrer et de fonder les propos. Elle est apparue finalement comme le premier commun du groupe.

Il s'agit d'un processus de coopération permettant la coconstruction de solutions et de réponses à la problématique posée au départ par l'un des acteurs. Le principe même de la méthode repose sur un processus collaboratif dont le sujet et l'objet changent à chaque réunion.

Au fil des réunions, on assiste à un métissage des points de vue et à une convergence des avis en parallèle des liens qui se tissent dans le groupe. Le dialogue évolue de temps en temps vers la controverse pour élargir le champ des possibles. Malgré le temps court de l'atelier, de telles évolutions ont pu être observées dans la dynamique du groupe.

Le livrable n'est ni spectaculaire ni didactique, et difficilement diffusable dans la mesure où les sujets débattus sont variables, imprévisibles et parfois confidentiels.

Dans l'atelier réalisé, le sujet principalement en lien avec la visite de l'écoquartier Fréquel Fontarabie, à partir de la problématique de la place du paysage dans les projets, a abouti à un certain nombre d'enseignements qui pourraient cependant constituer un livrable diffusable.

La méthode est légère sur le plan logistique, sans outils particuliers, hormis un lieu calme. Elle mobilise cependant les compétences d'un animateur ayant l'expérience et la connaissance de l'outil.

La diversité disciplinaire des acteurs a permis d'aborder les liens entre le paysage et d'autres sujets sous-jacents : l'aménagement, le renouvellement urbain, les usages, le bien-être, l'importance de la sensibilisation des acteurs, la beauté des paysages, la place du paysage et sa communication.

La technique d'animation est centrée sur la problématique amenée par l'un des membres du groupe sans lien avec sa profession ou son statut (acteur ou chercheur), base du dialogue organisé, entraînant un métissage naturel.

La méthode part des acteurs pour aller vers les sujets.

SPIRAL

La méthode

SPIRAL, « Sociétal Progress for Responsibility of All » est une méthode robuste, adaptable, développée par l'union européenne, enrichie en permanence par ceux qui l'utilisent et finalement la développent (wiki), elle peut être utilisée pour définir des concepts, des projets, des politiques, les évaluer...

Elle est supportée par un outil en ligne, qui permet de normer ses productions, d'en disposer rapidement, d'en tirer des statistiques et observations comparables d'un site à l'autre, et dont l'assemblage constitue une base de données riche et partagée.

Son principe est de mettre en œuvre une co-responsabilité entre grands acteurs publics, privés et citoyens, pour le bien-être de tous.

C'est une autre manière de parler du développement durable, de travailler à sa définition « ici et maintenant » de porter un autre regard. C'est une autre clé d'entrée pour parler des transitions en associant les « bénéficiaires - citoyens » à la problématisation des questions et à la recherche des réponses.

Concrètement, c'est une démarche progressive déployée, en format réel, sur deux jours, qui part d'une définition coconstruite du bien-être, puis identifie les actions à mener pour le faire progresser (et reculer le mal-être) dans un contexte donné.

On part de la perception, de l'avis de chacun, que l'on enrichit et confronte au sein d'un groupe homogène d'acteurs, puis de l'ensemble des groupes d'acteurs participants.

Lors de l'atelier, la méthode a d'abord été présentée au groupe (film, diapos), puis expérimentée « en modèle réduit », en s'appuyant sur le vécu commun qu'a constitué la visite du matin, selon le déroulement suivant :

1- Deux groupes ont été constitués : chercheurs et non chercheurs.

2- Chacun a individuellement exprimé ses ressentis du matin en termes de bien-être (sur post-it vert) et de mal-être (sur post-it rouge).

3- Chaque groupe a construit sa carte collective en positionnant ses post-it sur une méta-carte préétablie proposant neuf dimensions (individuelles, collectives...) et soixante-huit composantes.

4- Chacun des groupes a découvert la carte de l'autre.

5- Chacun a ensuite proposé (sur post-it jaune) les deux actions possibles ou nécessaires à conduire pour améliorer le bien-être, actions que le participant prend l'engagement de porter.

6- Chaque groupe a enrichi sa carte collective avec les actions proposées.

7- Chacun a découvert les propositions d'actions des autres.

Cette succession de séquences, rapides, ludiques, conviviales et le passage progressif de sa propre réflexion à celle du groupe puis à celle de l'inter-groupe, offre une série d'occasions de débats et d'échanges qui enrichissent tant le collectif que chacun.

Ce processus de co-production simple, mais codifié, offert à des acteurs aux histoires, cultures et profils différents fonctionne bien. Chacun contribue pour et par ce qu'il est, à égalité, sans que le processus n'écrase ou ne nivelle aucune des expressions formulées. La richesse du produit obtenu, « les méta-cartes » renseignées, en atteste.

Les apports de la méthode, liens entre le fond et la forme

L'observation de la façon dont chaque groupe s'est approprié l'exercice montre clairement que les neuf dimensions proposées par les méta-cartes n'ont pas été investies de la même façon. Le groupe des chercheurs a réparti ses post-it sur un grand nombre d'entre elles, alors que le groupe des non chercheurs les a plutôt concentrées sur celles qui visaient le cadre de vie.

Au final, on note que les constats des groupes sont parfois semblables, mêmes si les registres sémantiques employés sont distincts. Ils sont souvent jugés complémentaires par les participants eux-mêmes, et en tous cas dans cette expérimentation symbolique, non conflictuelle ; la méthode a produit du commun.

Derrière la force du concept : rentrer dans les questions complexes de PTT, de développement durable, par la notion plastique, poreuse, intégratrice, de bien-être permet à chacun d'entrer vite dans le jeu, en étant à l'aise.

Ceci permet d'emblée de faire tomber les barrières, d'inclure ; la convivialité des échanges et le respect des consignes des animateurs en attestent, animateurs dont la présence et le professionnalisme sont essentiels au bon fonctionnement d'une telle méthode.

Pour autant quelques interrogations et critiques ont été formulées :

- La notion de groupe homogène a fait débat : qu'est-ce qu'un groupe homogène ?

- Les neuf dimensions et les soixante-huit composantes de la méta-carte également : pourquoi celles-là et pas d'autres ? Pourquoi sont-elles formulées comme cela ? Pourrait-on imaginer les faire évoluer ? Et même pourquoi cette entrée « bien-être » ? N'est-elle pas « molle » justement ?

- La consigne de positionner les post-it sur les dimensions ou composantes proposées également : comment fait-on quand clairement l'idée exprimée sur le post-it est à la croisée de plusieurs dimensions ou composantes éloignées sur la carte ?

- Les propositions d'actions sont encore plus difficiles à positionner que les constats +/- sur cette même carte : par nature les actions ne sont-elles pas à la croisée de plusieurs dimensions qu'elles intègrent et dépassent ?

- L'entrée par le « bien-être », éminemment qualitatif et le traitement statistique quantitatif qui est fait des expressions des participants posent une question de méthode voire de déontologie.

On a bien avec cette expérimentation une illustration flagrante du lien entre la forme de la réflexion (l'outil) et ce qu'il produit (le fond).

Opportunités de la méthode

Cette méthode peut être utilisée pour sa capacité de mise en culture commune, de convivialité, de fluidité, de rapidité, de simplicité. Elle est particulièrement adaptée dans le cadre d'un atelier de recherche-action qui comprendrait une phase d'évaluation par les habitants, plutôt sur des petits territoires, où le partage des dimensions sensibles serait essentiel, en tout état de cause avec des gardes fous ou des vigilances fortes :

- nécessité d'une contextualisation claire, d'un terrain commun, pour éviter l'instrumentalisation des participants ;
- nécessité de pouvoir faire évoluer le cadre trop rigide des neuf dimensions et soixante-huit composantes (au risque de sortir de SPIRAL, de son côté collaboratif, incrémenté à l'échelle UE et de pouvoir bénéficier de l'outil de capitalisation en ligne ?) ;
- faut-il traiter statistiquement des expressions provenant de réflexions sur la notion de « bien-être » ?
- les expressions « simples » sur les post-it, sont souvent précédées d'une réflexion plus riche, plus subtile, dont le post-it ne peut pas rendre compte et qu'il serait pourtant utile de pouvoir valoriser également (méthode / outillage / consignes à compléter ?)
- la méthode n'est clairement pas utilisable dans toutes les situations de recherche-action, ni à toutes les échelles ;
- la méthode n'est pas suffisante pour conduire une démarche de recherche-action ; elle peut en revanche permettre d'animer un temps des ateliers et de recueillir du matériau utile, au sein d'un processus plus complet et plus stratégique.



ÉQUIPE PROJET # 4

du 04 juillet 2015

ÉQUIPE PROJET # 4 :

« PRÉPARER LES CONCLUSIONS POUR
LE CONSEIL SCIENTIFIQUE »

RÉCIT

Le programme des travaux

Sur la base de la première version du document cadre et de la présentation d'un exemple de recherche-action, il s'agit de préparer la réunion du conseil scientifique en finalisant les principales recommandations pour les futurs ateliers de recherche-action.

Les conditions de l'échange

La journée commence par la présentation d'une démarche de recherche-action suivie d'un débat. L'ensemble de la journée a lieu sous la forme de discussions et de débats en plénière.

Concrétisation d'un dispositif de recherche-action, prototype et vigilances

Une présentation d'un projet de recherche-action FACT (fabrique active du paysage), consécutif à un projet de recherche dans le cadre du programme PDD2 sur le territoire de l'île-Saint-Denis fait l'objet d'une courte présentation. (Une fiche descriptive de ce projet figure dans les **Ressources inspirantes** de ce document cadre).

Les questions soulevées lors du débat suivant la présentation sont centrées sur **l'exemplarité ou non de cette expérience** pour les futurs ateliers de recherche-action et **l'influence des sites et des territoires** sur la diversité des démarches de recherche-action.

Cette présentation ne se veut en aucun cas modélisante ; elle permet au groupe, à partir d'un exemple concret, de débattre sur des sujets de fond en vue des futurs ateliers de recherche-action :

– Cet exemple de recherche-action est singulier dans la mesure où il a bénéficié d'un acquis de trois ans de recherches financés dans le cadre du programme PDD2 ; ce qui a permis de tisser des liens avec le territoire et ce qui constitue un gain de temps et de confiance pour le démarrage de l'atelier de recherche-action qui en découle.

Ce préalable est-il une recommandation pour PTT ? Dans le cas présenté, le fait de prendre le temps de l'acculturation et de la construction d'une confiance mutuelle apparaît essentiel.

La question de l'imbrication de la recherche et de l'action est posée :

– La recherche crée-t-elle l'action ? (Les chercheurs sont aussi des acteurs, s'ils l'assument.)

– Comment situer la recherche comme action, en dehors d'une logique de projet, tout en se situant dans des temps courts ? PTT se reconnaît plutôt dans cette logique. (La recherche-action présentée a pour objectif la réalisation d'œuvres d'artistes sur l'espace public ; très liée au projet, elle fait débat au sein du groupe.)

Le débat souligne la nécessité de partager la définition du concept de recherche-action et la nécessité de présenter une diversité de démarches de recherche-action, notamment des exemples qui ne seraient pas basés sur des projets et où la recherche ne précéderait pas nécessairement l'action.

Il existe plusieurs manières d'aborder les imaginaires, dans des temps courts, de la même façon qu'il existe d'autres logiques d'intervention que le projet et l'opérationnel.

Les ateliers d'expérimentation sont-ils une solution nouvelle à des impensés de la recherche ?

Les territoires en transition, de la préfiguration à l'action

Le débat se prolonge sur la question du choix des sites d'études et des caractéristiques des territoires de l'action :

– L'important pour le dispositif PTT est de viser des territoires ayant une dynamique en cours, que les ateliers de recherche-action pourraient approfondir, quelle que soit l'origine de cette dynamique : projet, recherche, planification, etc.

– La question des territoires en déprise est évoquée : ces territoires pourraient convenir à la démarche PTT dès lors qu'ils

se trouvent dans une dynamique d'évolution positive, celle-ci pouvant être catalysée voire accélérée par un atelier PTT.

– Quelle répartition envisager entre :

> des structures porteuses de type « top down » (type institution) ou « bottom up » (type association, consortium...) ?

> parmi des structures institutionnelles, celles établies ou celles en émergence ?

> des territoires où l'ingénierie technique est forte, mais où sa politisation présente un frein ?

> des territoires moins structurés mais dont la dynamique et le volontariat des acteurs sont avérés (SCoT ruraux ou certains territoires Tepos) ?

La liste des territoires identifiés par les membres de l'équipe projet ou au cours des journées d'études depuis le début du dispositif de préfiguration est examinée par les participants. Un débat sur les critères de choix des territoires à retenir suit.

Ces critères sont encore susceptibles d'évoluer dans les prochains mois.

ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES

Les conditions de la réussite

Les retours sur la journée du 11 juin conduisent aux propositions pour les ateliers de recherche-action suivantes :

– Commencer les journées d'études par une visite sur site et une méthode de coconstruction de type « co-développement professionnel » peut être la garantie de belles transversalités et synergies au profit d'un projet commun.

La journée suivante peut s'attacher à des méthodes offrant davantage de livrables à partager et ouvrir vers l'extérieur.

– L'un des objectifs des ateliers de recherche-action serait une évaluation des méthodes employées pour rendre opérante l'intrication acteurs/chercheurs. Le document cadre liste quelques outils en identifiant ce qu'ils permettent, en insistant sur la nécessaire diversité du bouquet méthodologique.

En effet, les outils de l'imaginaire architectural et paysager ne sont pas neutres, ce sont les outils de la pensée politique du projet, dont le choix doit ainsi être soigneux et conscient.

Un bouquet méthodologique diversifié est nécessaire, comprenant des méthodes de coconstruction plus ou moins actives et participatives, dont certaines centrées sur les discours, sont utiles pour énoncer des réalités qui ne peuvent pas être rapportées par des outils de conception ou de représentation graphique.

Il est proposé également de donner une chance à l'expérimentation de savoirs logico-formels qui ne sont pas encore mis en œuvre dans les métiers.

Les habitants doivent également constituer une source de collecte d'informations.

Le débat qui suit porte sur les critères d'élection des catégories de méthodes :

> le rapport au terrain : les méthodes actives autant que les méthodes moins actives y font référence.

> Les « petits je ne sais quoi » : il s'agit d'expérimenter également des méthodes et savoirs logico-formels qui ne sont pas encore mis en œuvre dans les métiers.

– L'organisation des temps d'échanges est importante tant dans la durée, que dans la chronologie et dans le choix des intervenants. Il est nécessaire de prévoir un dispositif formel et des instances pour faciliter les échanges et maîtriser les temps d'acculturation entre les acteurs d'univers différents.

Par ailleurs, la multiplicité des intervenants semble parfois faire perdre l'objectif du projet initial. Malgré la nécessaire distribution de parole aux partenaires, l'addition de courtes interventions devient une vraie perte de qualité, notamment si les interventions ne sont pas orientées vers une recherche commune.

FRAGMENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE

À l'issue de cette journée, les principaux jalons de la feuille de route pour la mise en œuvre des ateliers de recherche-action apparaissent :

- Publier et diffuser le document-cadre et la plaquette de présentation de la démarche ;
- Organiser des rencontres préparatoires en région : à Paris, Angers, Lyon et Toulouse ;
- Rédiger un appel à manifestation d'intérêt faisant apparaître engagements réciproques, montage technique et financier ...
- Faire parrainer les territoires par des personnes ressource (membres de l'équipe projet, voire du conseil scientifique ou du comité d'orientation).
- Définir et stabiliser le dispositif d'accompagnement par le MEEM (rôle des différentes parties, séminaire de lancement, outils) pour rendre la démarche robuste et pérenne.